

« LA VACCINATION, UNE PROTECTION POUR TOUS »

Préservez votre vie et celle de votre famille

Tous ensemble pour la vaccination anti-covid-19 afin de réduire la propagation du virus !



VERS UN « MIX ÉNERGÉTIQUE ÉQUILIBRÉ » À L'HORIZON 2030

La transition énergétique au cœur du Plan d'action du gouvernement

P.3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 2021 // N°129 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

NIGERIA-MAROC, LE SUBSTITUTIF AU GAZODUC ALGÉRIEN TOMBE À L'EAU

Rabat peut bien s'en mordre les doigts

P.3



DÉVELOPPER LA PÉTROCHIMIE POUR TRANSFORMER LA MOITIÉ DES RESSOURCES

Ou comment augmenter les recettes des hydrocarbures

P.3

LE NIVEAU DE LA LIQUIDITÉ BANCAIRE SE DÉGRADE AU MÊME RYTHME QUE LE NIVEAU DE LA PRODUCTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Une situation financière particulièrement délicate

P.4

CONFÉRENCE DES PAYS VOISINS SUR LA LIBYE

Les USA saluent les résultats de la réunion d'Alger, «une étape importante pour la stabilité»

P.5

LE « BIG DAY »

PRÉLUDE DE LA VACCINATION DE 70 % DE LA POPULATION CONTRE LA COVID-19 AVANT FIN 2021

8 millions de personnes déjà vaccinées

P.5



الرأعي الرسمي



مؤسسة مواطنة



بالتلقيح تستمر الحياة

٠٤٠٠٨ ٨ +٠٨٠٠٠+

BIG DAY 11 SEPTEMBRE

بث مباشر عبر كل القنوات ومنصات الواب

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الصحة

الأسبوع الوطني
للتلقيح ضد كوفيد 19



http://www.sante.gov.dz @sante_gouv_dz SanteDza



OPÉRATION DE MAINTENANCE : LA CONNEXION INTERNET SERA ASSURÉE PAR TROIS CÂBLES SOUS-MARINS SUR QUATRE

Le câble sous-marin SeaWe-Me4, l'un des quatre câbles qui assurent la bande passante internationale pour l'Algérie, sera en maintenance jusqu'au 10 septembre prochain. Les travaux ont débuté le 1 septembre 2021. Cette opération est inscrite par le consortium d'opérateurs, dont Algérie Télécom fait partie, qui

exploitent le câble. Il s'agit d'un engagement mutuel des exploitants, qui vise à lui assurer la stabilité et la performance les plus durables. Sur un plan stratégique, Algérie Télécom continue d'engager d'importants investissements qui vont lui permettre d'augmenter substantiellement ses capacités en bande

passante internationale et de les sécuriser. C'est grâce à cette approche que les deux augmentations de vitesse effectuées en 2021 ont été possibles. Algérie Télécom a pris les dispositions nécessaires pour veiller à la continuité de ses services, durant toute la période de maintenance.

TIZI-OUZOU

6.100 TÊTES DE BÉTAIL AU PROFIT DES ÉLEVEURS SINISTRÉS

Un lot de plus de 6.100 têtes de bétail destiné aux éleveurs victimes des incendies du mois d'août écoulé, a été réceptionné, mercredi, par la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué à l'APS, Miloud Tiar, conseiller du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani. "En exécution des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant accélération de l'opération d'indemnisation des agriculteurs et éleveurs victimes des incendies derniers et sur initiative du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, la wilaya de Tizi-Ouzou a réceptionné,

mercredi, près de 600 bovins et plus de 3.000 ovins et de 2.500 caprins", a précisé Miloud Tiar.

L'aspect économique a été pris en charge dans cette démarche d'indemnisation des éleveurs sinistrés afin d'assurer la reproduction du cheptel, a-t-il signalé. Ces cheptels ont été réceptionnés au niveau de trois sites, qui sont la ferme pilote de Draa Ben Khedda et la ferme Lazari de Sidi Naamane pour le bovin et l'ovin et la Coopérative agricole polyvalente de Tizi-Ouzou (CAPTO) pour le caprin, a-t-il dit, ajoutant que l'opération de distribution sera entamée éminemment.

CIA : 70 ANS DE COUPS D'ÉTAT ET D'ASSASSINATS

Les cibles des balles de Washington ont été les dirigeants qui ont tenté d'affirmer la souveraineté économique de leur nation, écrit Jeremy Kuzmarov dans cette critique d'un nouveau livre de Vijay Prashad. Critique du livre de Vijay Prashad, « Washington Bullets : A History of the CIA, Coups, and Assassinations » (« Les balles de Washington : une histoire des coups d'Etat et des assassinats de la CIA », NdT), avec une préface d'Evo Morales (New York : Monthly Review Press, 2020). Le nouveau livre de Vijay Prashad, Washington Bullets : A History of the CIA, Coups, and Assassinations,

détaille comment les menaces étrangères fabriquées ont historiquement été utilisées par l'Agence pour mener une guerre contre le tiers-monde - afin d'étendre la domination des entreprises américaines.

Dans sa préface, Evo Morales Ayma, l'ancien président de la Bolivie qui a été déposé lors d'un coup d'Etat soutenu par les États-Unis en 2019, écrit que le livre de Prashad est consacré aux « balles qui ont assassiné les processus démocratiques, qui ont assassiné les révolutions et qui ont assassiné l'espoir. » (lire L'Express du 6 septembre prochain, pp 8 et 9).

LA 4E VAGUE DU CORONAVIRUS

Le Comité scientifique s'exprime

Le Porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution du Coronavirus, Dr Djamel Fourar s'est exprimé hier, sur la stratégie vaccinale pour éviter l'arrivée de la 4 e vague du Coronavirus (COVID-19) en Algérie... A l'occasion du lancement de la plus grande campagne de vaccination contre le coronavirus en Algérie, Fourar a indiqué, à ce titre, que "vacciner un plus grand nombre de citoyens nous protégera d'une quatrième vague du virus". Dr Fourar a estimé qu'au moins 5 millions de personnes ont reçu la première dose de vaccin anti-Covid-19. Tandis que 3 millions de personnes ont reçu les deux doses, a-t-il soutenu.



AIR ALGÉRIE : REMBOURSEMENT DES BILLETS ANNULÉS

La compagnie aérienne nationale Air Algérie explique la procédure à suivre pour le remboursement des billets des vols annulés, affirme le site « voyager.dz ». En effet, la représentation d'Air Algérie en France, citée par le site visa-algerie, explique que les demandes de remboursement doivent être adressées aux "agences émettrices" des billets selon les cas. Les clients ayant acheté leurs billets au niveau de l'agence d'Air Algérie Paris

Opéra ou aux comptoirs de la compagnie aux aéroports de Paris Orly, Paris-CDG, de Lille et Metz, doivent adresser leurs demandes de remboursement par email à : refund-convd-paris@airalgerie.fr. Ils doivent joindre des copies des billets, le RIB ainsi qu'une copie de leur pièce d'identité. Les voyageurs ayant acheté leurs billets auprès du call center de la compagnie aérienne nationale ou son site, doivent transmettre leurs demandes par

email à ventecallcenter@airalgerie.dz. Enfin, les passagers qui ont acheté leurs billets auprès des agences de voyages ou les sites web des voyagistes, doivent envoyer leurs demandes à ces agences de voyages ou sites ayant émis les billets. Ces demandes seront ensuite traitées par les services concernés d'Air Algérie, précise un document publié par la représentation générale d'Air Algérie France Nord.

LE PREMIER MINISTRE ISRAËLIEN DISCUTE DU DOSSIER IRANIEN AVEC LE DIRECTEUR DE LA CIA

Le Premier ministre israélien, Naftali Bennett, a discuté mercredi dernier, du dossier iranien avec William Burns, le directeur de la Central Intelligence Agency (CIA). Le bureau du Premier ministre israélien a déclaré dans un communiqué, examiné par l'Agence Anadolu que la réunion s'était tenue au siège du ministère israélien de la Défense à Tel Aviv. Et d'ajouter : "Les deux parties ont discuté du renforcement de la coopération en matière de

renseignement et de sécurité entre Israël et les États-Unis, ainsi que de la situation au Moyen-Orient, en mettant l'accent sur l'Iran, et les possibilités d'étendre et d'approfondir la coopération régionale." William Burns est arrivé en Israël dans la journée du mardi, et il est prévu qu'il se rende également dans les territoires palestiniens. Dans son communiqué, le bureau de Bennett a indiqué que Burns avait rencontré David Barnea, le chef

du service de renseignement israélien, Mossad, dans la journée du mardi, pour s'entretenir avec lui du dossier nucléaire iranien, entre autres défis régionaux sur lesquels les deux agences de renseignement entendent coopérer. Le 29 juillet dernier, un navire exploité par une compagnie maritime israélienne a été attaqué dans le golfe d'Oman, faisant deux morts parmi les membres d'équipage, dont un Britannique et un Roumain.

AFFAIRE NABIL KAROUÏ / ACCUSÉS DE L'AVOIR FAIT ENTRER EN ALGÉRIE ET HÉBERGÉ ARRESTATION DE 4 PERSONNES À TEBESSA

L'enquête de la brigade criminelle de la police judiciaire de Tébessa a abouti dans l'affaire des deux frères, Nabil et Ghazi Karoui, à l'arrestation de 4 personnes, dont une femme, accusés d'avoir facilité leur entrée illégalement sur le territoire national. Deux Tunisiens impliqués dans l'affaire ont été identifiés. Suite à quoi leur dossier a été transféré au pôle judiciaire pénal spécialisé de Constantine, juridiction compétente pour traiter ce type d'affaire.



MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PAIX DANS LA TRANSITION

UN RAPPORT DU CENTRE CARTER SOULIGNE QUE LA PÉRIODE EST DÉCISIVE POUR PROGRESSER

Le Centre Carter, qui tient le rôle d'Observateur Indépendant de l'Accord de Paix de 2015 au Mali, a rendu public, le lundi 23 août 2021, un nouveau rapport qui présente les observations du Centre Carter, Observateur indépendant de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, pour la période de janvier à juillet 2021. Ce rapport indépendant précise que la période

de transition est décisive pour progresser dans la mise en œuvre de l'accord de paix. Ce rapport constate une amélioration du dialogue entre les signataires de l'Accord au cours des derniers mois, tout en soulignant le manque d'avancées sur les questions les plus importantes et en suggérant des moyens de progresser dans la mise en œuvre de l'Accord. De même, le document en question souligne que

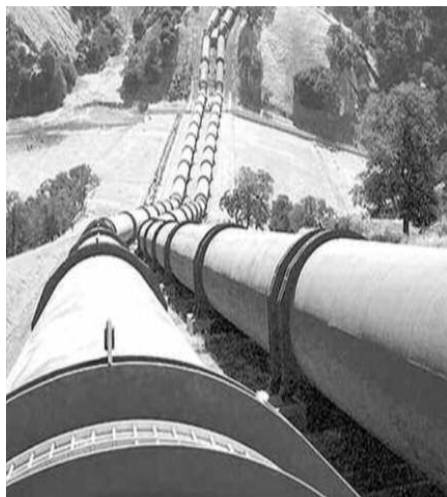
NIGERIA-MAROC, LE SUBSTITUTIF AU GAZ ALGÉRIEN TOMBE À L'EAU

Rabat peut bien s'en mordre les doigts

Le projet du gazoduc Nigeria-Maroc, prévu pour contrer l'hégémonie gazière de l'Algérie, prend l'eau de tous les côtés. Le Maroc avait, rappelez-vous en, en 2017-2018, initié son fameux Gazoduc Afrique Atlantique.

Le projet s'imbriquait en fait dans une logique marocaine de nuisance qui n'a pas fonctionné comme prévu. Les partenaires du Maroc se retirent sur la pointe des pieds. Le risque est trop grand, les résultats aléatoires, le coût faramineux et le problème du Sahara occidental, Etat sur le sol duquel passe l'avant-dernier tronçon du projet, menace de représailles quiconque foule illégalement ses terres. Tous ces aléas font qu'aujourd'hui, le gazoduc Maroc-Nigéria relève de l'utopie pure.

Le gazoduc Afrique atlantique est un projet de gazoduc défendu notamment par le Maroc. Son objectif était de se mettre en concurrence avec le projet de gazoduc trans-saharien que soutient l'Algérie. L'un et l'autre visent à ouvrir de nouveaux marchés au gaz nigérian. Le projet s'inscrit dans la stratégie africaine du Maroc, qui mène depuis quinze ans une vaste offensive politique et économique sur le continent : depuis 2000, le roi y a fait 51 visites, dont près de la moitié en Afrique de l'Ouest. Son objectif ? Faire reconnaître la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental et



développer l'influence du royaume, qui veut s'affirmer comme une puissance régionale et vient de réintégrer l'Union africaine après trente-deux ans d'absence.

Le Maroc est allé jusqu'à faire une large promotion de son supposé soutien au maintien du gazoduc Maghreb Europe (GME), exprimé récemment par le Makhzen via un haut responsable marocain,

ce à quoi Alger a répondu que le fait relevait du "pur mensonge".

Pourtant grand gagnant du gazoduc par la seule faveur du « droit de passage, le Maroc s'était lancé dans le projet de construction d'un improbable gazoduc sous-marin contournant la côte ouest de l'Afrique, reprenant initialement le tracé du gazoduc ouest-africain, mais d'une capacité bien supérieure à celui-ci. Il connecterait l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest jusqu'au Maroc, et en fin de course une partie du gaz serait exportée vers l'Europe. Le gazoduc créerait un marché ouest-africain du gaz naturel, permettant aux pays de la région d'accéder à ce combustible, et de valoriser leurs réserves pour ceux qui en possèdent (même si le gros de l'approvisionnement serait nigérian). Ce projet se heurte à des difficultés techniques, financières et géopolitiques, comme la question du Sahara occidental. Un protocole d'accord a été certes signé entre le Maroc et le Nigéria en mai 2017, mais depuis lors, le projet demeure en l'état...de projet.

I. Med Amine

L'édito

Par Zahir Mehdaoui



Le challenge vaccinal

Faisant suite aux directives et aux instructions en lien avec la pandémie données par le président de la république qui a estimé que la rentrée sociale des corps de l'Education, l'Enseignement supérieur et la Formation professionnelle, était « tributaire de la vaccination de tous », le ministère de la santé vient de lancer cette semaine la plus grande campagne nationale de vaccination anti-Covid. De ce samedi jusqu'au 11 septembre prochain, choisi comme le « Big day » où tous les moyens seront mobilisés pour atteindre un taux de vaccination quotidien jamais atteint auparavant, l'Algérie vivra au rythme de cette campagne de vaccination inédite qui permettra au pays un retour progressif à une vie sociale normale. Tous les secteurs, même les corps de sécurité sont impliqués dans cette opération qui a pour principal objectif de combler les énormes retards accusés dans le programme anti-covid de vaccination nationale. Depuis février dernier, date du lancement de la campagne de vaccination anti-covid, seul 1,7 % de la population algérienne est complètement vaccinée. Ce qui est quasiment insignifiant ! Les défaillances et les difficultés à l'origine de cette vaccination à pas de tortue ont été identifiées et elles sont actuellement toutes corrigées. Augmentation des équipes médicales chargées de la vaccination, fonctionnement 7j/7J et 24H/24H des centres chargés de l'opération, Centre mobiles de vaccination,....rien n'est laissé au hasard, tout est minutieusement mis sur pied pour permettre de vacciner dans de bonnes conditions le plus grand nombre. Maintenant que les réticences éprouvées par les citoyens envers les vaccins sont maintenant surmontées, rien n'empêche l'Algérie de dépasser d'ici la fin de l'année un taux appréciable de la population totalement vaccinée. D'ici la fin de ce mois, si les engagements pris seront respectés, le groupe pharmaceutique publique Saïdal va produire, dans sa première phase, jusqu'à 2,5 millions de doses de vaccins anti-Covid par mois, de type Sinovac et Spoutnik V. Cette production locale offrira plus d'autonomie au pays et permettra d'accélérer davantage le rythme de la vaccination pour tous. Paralysé par une année de confinement et autres restrictions, le pays se doit de sortir rapidement de cette panne générale où l'a forcée cette terrible pandémie du Covid-19. La vie doit retrouver son cours normal. La machine économique doit refonctionner à plein régime afin d'éviter au pays un éventuel effondrement surtout que les clignotants sont déjà au rouge depuis des mois. L'emballement de la mercuriale ces derniers jours avec les colères que cela suscite chez les ménages est suffisant pour alerter sur les conséquences dramatiques que cette situation de fragilité économique peut générer si elle perdure. Vivement l'immunité de groupe par une vaccination massive pour que la vie retrouve ses droits et la machine économique son plein fonctionnement.

Z. M.

VERS UN « MIX ÉNERGÉTIQUE ÉQUILIBRÉ » À L'HORIZON 2030

La transition énergétique au cœur du Plan d'action du gouvernement

Le Gouvernement vise, dans son plan d'action qui sera bientôt soumis au Parlement, à atteindre "la croissance verte" en faisant de la transition et de l'efficacité énergétiques l'axe fondamental de la stratégie du secteur de l'Énergie.

Aussi, le Plan d'action envisage la mise en place d'un plan national de développement massif des énergies renouvelables et nouvelles, un programme à déclinaison multisectorielle de sobriété et d'efficacité énergétiques ainsi qu'un plan national ambitieux portant sur la production de l'hydrogène, notamment "vert" et la consécration d'un nouveau modèle énergétique qui tend vers un "mix énergétique équilibré" à l'échéance 2030, à travers une loi sur la transition énergétique à promulguer prochainement. Dans ce cadre, le gouvernement s'engage à mettre en place une capacité de 15.000 MWe, à l'horizon 2035, dont 1.000 MWe en 2021 à travers le lancement d'un appel aux investisseurs pour sa réalisation en photovoltaïque, le développement et l'intégration massive des productions décentralisées d'électricité solaire au niveau du réseau de distribution basse et moyenne tension et l'encouragement à l'autoproduction

et l'autoconsommation dans les secteurs résidentiel et tertiaire. Le Gouvernement compte aussi sur la production des énergies renouvelables pour des usages autonomes (hors-réseau), notamment dans les zones d'ombres, systèmes solaires autonomes, kits solaires individuels, systèmes de pompage de l'eau par énergie solaire, avec l'élaboration d'un guide technique pour les installateurs. Au titre de la politique d'efficacité énergétique, le Plan d'action du Gouvernement prévoit la généralisation, au titre de la lutte contre le gaspillage, de l'éclairage performant dans le secteur du bâtiment, notamment à travers la transformation progressive de l'éclairage classique domestique par un éclairage performant (de type LED), la promotion de l'industrie locale de fabrication de lampes LED, la distribution, en 2021, d'un million de lampes LED, à prix soutenu au bénéfice des ménages, au titre du remplacement graduel de l'éclairage classique, ainsi que l'interdiction, à partir de 2022, des lampes classiques à incandescence. Le Gouvernement vise également le remplacement progressif des lampes de l'éclairage public par un éclairage de type LED, ainsi que la mise

en place d'un plan d'éclairage photovoltaïque sur les tronçons concernés de l'autoroute Est-Ouest et sur d'autres autoroutes.

Dans le même objectif, le Plan d'action du Gouvernement prévoit aussi l'amélioration normative des performances énergétiques des équipements électroménagers, à travers la révision de la réglementation sur l'étiquetage énergétique des appareils électroménagers et la mise en place d'un mécanisme financier incitatif permettant le remplacement des appareils électroménagers existants à forte consommation énergétique. S'agissant de la conversion des modes de carburants dans le secteur des transports, un programme pour la conversion au titre des solutions intermédiaires, en 2021, de 150 000 véhicules au GPL (Particuliers, taxis, administrations publiques) est inscrit au plan d'action du Gouvernement qui prévoit également une étude de faisabilité de la conversion des véhicules industriels, ainsi que la réalisation d'une action promotionnelle visant le développement de la mobilité électrique, notamment à travers l'instauration de normes et standards.

I.M.Amine

DÉVELOPPER LA PÉTROCHIMIE POUR TRANSFORMER LA MOITIÉ DES RESSOURCES

Ou comment augmenter les recettes des hydrocarbures

Dans son Plan d'action, le Gouvernement, veut, dans son plan d'action, assurer la sécurité énergétique du pays par la satisfaction de la demande nationale à long terme, en passant par le développement de la pétrochimie afin de transformer plus de la moitié des ressources naturelles du pays. Il s'agit de "transformer davantage la matière première, en se basant sur les branches pétrochimie et mines, créatrices de richesse et d'emploi. L'objectif étant de transformer plus de 50% de nos ressources naturelles contre 30% actuellement et augmenter les exportations des biens et services hors hydrocarbures (Pétrochimie, Phosphates, lubrifiants et services techniques)", lit-on dans le plan d'action qui sera soumis prochainement au Parlement. Il s'agira égale-

ment d'intensifier le développement de l'amont pétrolier, pour le renouvellement des réserves d'hydrocarbures du pays et l'augmentation de la production primaire des hydrocarbures à travers l'investissement et le partenariat international. En matière de satisfaction de la demande nationale en produits énergétiques, il s'agira en priorité du programme d'optimisation de l'outil de raffinage existant et la promotion d'autres carburants notamment le GPL/c et le GNC, dont l'objectif est la maximisation de la production et l'arrêt total des importations. Pour l'activité minière, il est question de la mise en place d'un programme pluriannuel d'études et de recherche minière, visant la valorisation industrielle des ressources minières via le développement des projets structu-

rants de fer de Gara Djebilet, de phosphate intégré et de Zinc d'Oued Amizour. La réalisation de ces projets stratégiques permettra de satisfaire les besoins nationaux en matières premières, de réduire la facture d'importation, de diversifier l'économie nationale et de créer de l'emploi et de la richesse, notamment dans les zones éloignées. Il est, en outre, prévu le renforcement des moyens de production d'électricité, le développement du réseau de transport et de distribution de l'électricité et du gaz, ainsi que la poursuite de l'électrification et du raccordement au gaz, avec une attention particulière aux zones enclavées et déshéritées, et aux activités créatrices de richesses et d'emplois, à l'instar de l'agriculture et de l'industrie.

I.Med

ANNÉE NÉFASTE POUR L'AGRICULTURE DE MONTAGNE APRÈS LE GEL ET LES INCENDIES

LES APPELLATIONS LOCALES MISES HORS CIRCUIT



Par Zacharie S Loutari

■ L'incendie qui a ravagé des millions d'hectares cet été aura indéniablement un impact sur le millésime 2021 des appellations de produits de terroir en Algérie, notamment l'oléiculture qui souffrait déjà des effets du cumul des aléas climatiques. Gelées précoces, sécheresse renforcée, orages estivaux : depuis quatre ans, les épisodes dévastateurs se multiplient, au point d'avoir réduit de 15 % la production oléicole provençale.

Cette année, ce sont le gel printanier, les incendies ravageurs et la grêle surprise qui ont compliqué la situation des producteurs. « D'une zone à l'autre la production est très contrastée », selon un premier bilan dressé par l'interprofession.

Pour ce qui est du secteur de la viticulture les vendanges n'ont démarré que fin août dans les secteurs les plus précoces du littoral, dans l'arrière-pays, on continue à scruter l'évolution des maturités et l'heure n'est pas aux démarrages. Dans les zones les plus tardives, on estime même qu'il faudra patienter encore un bon mois avant de lancer les opérations, mais même amoindri, Les appellations impactées comptent environ 1.800.000 exploitations et coopératives réparties sur 2 millions d'hectares. Le feu immense de l'été a traversé 100.000 hectares de vignobles, et tous ont été différemment touchés. Un premier bilan fait état de dégâts sur près de 3000 d'exploitations, la moitié de celles de ce territoire qui surplombe la vallée de la Soummam Les 52000 hectares du domaine historique d'El Kseur Dans la wilaya de Bejaïa et les outils nécessaires à son exploitation sont, par exemple, partis presque totalement dans les flammes. Coût des dégâts : près de 2 milles milliards de dinars, selon les estimations établies par la chambre d'agriculture de cette wilaya située au nord du pays. L'odeur de cendre froide persiste aussi sur les domaines sis à Akbou, premier producteur bio des produits viticoles bien connu de la grande distribution. En sommes, 73 % des récoltes ont été perdus dans cette région. Ailleurs, le largage d'eau de mer et de produits retardant la propagation des flammes a nettement invalidé la récolte. Sensible à cette catastrophe, L'Union européenne (UE) a débloqué une somme de 80.000 euros au profit des sinistrés des feux de forêts ayant touché plusieurs wilayas du pays en août dernier. Cette aide devait permettre au Croissant rouge algérien de soutenir les familles touchées par les incendies dans les wilayas de Bejaïa, Tizi-Ouzou, Jijel et Sétif. Ce financement s'inscrit dans le cadre de la contribution globale de l'UE au Fonds d'urgence pour les secours en cas de catastrophe de la Fédération internationale des sociétés de la Croix rouge et du Croissant rouge.

Z. S. L.

LE NIVEAU DE LA LIQUIDITÉ BANCAIRE SE DÉGRADE AU MÊME RYTHME QUE LE NIVEAU DE LA PRODUCTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Une situation financière particulièrement délicate

La liquidité bancaire dont le niveau permettait jusque-là aux banques Algériennes de faire face à leurs engagements à court terme et qui permettait en conservant leur solvabilité, est désormais devenue une sorte d'entrave pour le système bancaire algérien où la liquidité bancaire s'est affaïssée à 521,073 milliards de dinars en novembre 2020, selon le dernier bilan de la Banque d'Algérie au 30 avril 2021, publiée au dernier journal officiel n° 66 datant du 29 août 2021.



Par Zacharie S Loutari

Ainsi le niveau des liquidités bancaires qui était de 1108 milliards de dinars en décembre 2019 à 771 milliards DA en juin 2020 a dégringolé à 476 milliards en septembre de la même année.

Au rythme de cette contraction, le risque de liquidité qui tend à devenir systémique, menace d'entraîner un phénomène de contagion et de mettre en danger la stabilité macroéconomique et financière du pays du fait des corrélations dynamiques entre la liquidité bancaire et la croissance du PIB en volume qui font que la liquidité s'accroît quand l'activité économique s'accélère.

Mais qu'est ce qui fait que le système bancaire algérien qui était en situation de surliquidité, il y a juste dix ans de cela en soit arrivé à cette pénurie de cash ? Pour comprendre les raisons, il faut tout d'abord savoir que la liquidité bancaire avait été soutenue par les dépôts d'hy-

drocarbures liés à la rente dont l'épuisement a fini par entraîner l'effet dominos sur toute la chaîne économique-financière. Récemment le gouvernement avait opté pour le financement non conventionnel, avec un montant qui dépasse les 6000 milliards de dinars entraînant une augmentation de la masse monétaire de 12,2%. Pour y remédier la BA avait mis en place une politique monétaire restrictive, baissant cette masse de 8% en 2019. Par ailleurs, la crise sanitaire a provoqué une hausse de taux de chômage et la perte de pouvoir d'achat, suite à la hausse de l'inflation faisant que les ménages se sont retrouvés dans une situation de crise en consommant leurs épargnes, suite à la baisse de leurs revenus et la hausse des prix des produits. Situation qui, par ailleurs, avait entraîné la forte pression sur les guichets des banques et de la poste, poussant les pouvoirs publics à adopter une politique monétaire restrictive engendrant ainsi un impact direct sur croissance.

A signaler que la circulation fiduciaire hors banques a augmenté de 12,93 %, passant de 5 437,6 milliards de dinars à fin 2019 à 6 140,7 milliards de dinars à fin 2020 représentant 34,73 % de la masse monétaire à fin 2020 contre 32,94 % à fin 2019.

Par ailleurs, les crédits à l'économie avaient baissé à 3,05 % en 2020 contre 8,84 % en 2019 traduisant une baisse des encours de 10 857,8 milliards de dinars à fin 2019 à 11 188,6 milliards de dinars à fin 2020.

En somme, les crédits accordés en 2020 par les banques aux entreprises publiques, aux entreprises privées et aux ménages, ont augmenté respectivement de 2,57 %, 3,45 % et 4,15 %.

Les crédits accordés au secteur public représentent 51,67 % du total des crédits accordés en 2020 et les crédits accordés au secteur privé représentent 48,32 % dont 8,20 % sont accordés aux ménages.

Z. S. L.

BANQUE D'ALGÉRIE: Emission d'une nouvelle pièce métallique de 100 dinars



La Banque d'Algérie a émis une nouvelle pièce de monnaie métallique de cent (100) dinars. Selon le règlement portant émission et mise en circulation de la nouvelle pièce publié au journal officiel numéro 66, la pièce de monnaie métallique de 100 DA est constituée d'une couronne extérieure en acier inoxydable de couleur gris acier et d'un cœur en cupro-

nickel serti à l'intérieur de cette couronne, de couleur jaune rosâtre. Au centre de la pièce ainsi que sur son avers, le nom du martyr Ali Amar a été gravé en langue nationale avec un triple millésime Hégirien, Grégorien et Amazigh de l'année de frappe (1443 - 2021- 2971), apposé à l'intérieur de la couronne sur la partie inférieure de la pièce.

Aps

CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Objectif, atteindre 70 % de la population vaccinés d'ici à fin 2021

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a donné, hier, le coup d'envoi de la campagne nationale de la vaccination qui permettra d'atteindre l'objectif de vacciner 70 % de la population d'ici la fin de l'année en cours et ce avec l'implication et le rôle que vont jouer tous les secteurs ministériels, la société civile et le partenaire social.



Lors d'une conférence de presse organisée en début de matinée de samedi au siège du ministère de la Santé à l'occasion du lancement de la campagne nationale de la vaccination qui s'étalera du 4 au 11 septembre prochain, Benbouzid a tenu à souligner que "cette campagne de vaccination qui vient d'être lancée et qui se poursuivra, nous permettra de manière efficace à atteindre notre objectif tant attendu qui consiste à vacciner pas moins de 70 % d'algériens d'ici la fin de l'année en cours". Pour atteindre cet objectif, le ministre de la Santé a insisté sur le "grand rôle" que vont jouer "les secteurs ministériels, de la société civile et du partenaire social qui ont déjà contribué, chacun dans son domaine, à lutter contre la pandémie", a-t-il affirmé.

Le ministre a également appelé à une "totale mobilisation" du Gouvernement et du peuple algérien pour la réussite de cette campagne de vaccination, et ce jusqu'à ce que "nous atteignons un grand nombre de personnes vaccinées", ce qui permettra, dit-il, de réduire l'incidence de la pandémie et soulager les hôpitaux". Dans le même registre, M. Benbouzid a appelé les personnes âgées de plus de 18 ans à se faire vacciner au niveau des espaces mis à leurs dispositions à travers tout le pays, et où toutes "les conditions nécessaires y sont réunies", soulignant qu'il faudra réaliser des chiffres record de nombre de vaccinés d'ici la fin de l'année. Il a aussi

convié la presse nationale qu'il considère comme un "partenaire efficace" à se mettre de la partie et jouer un rôle "positif" au cours de cette campagne de vaccination, en sensibilisant le citoyen sur les risques du Coronavirus. Ainsi, Benbouzid a tenu rendre hommage au personnel du secteur de la santé qui ont "relevé les défis" et continuent de "lutter contre la pandémie, en dépit de toutes les difficultés que nous avons traversées durant la troisième vague de la pandémie", a-t-il souligné. De son côté, le porte-parole du Comité de suivi de

l'évolution de la pandémie de Coronavirus, Dr. Djamel Fourar a fait savoir que 8 millions de personnes ont été vaccinées depuis le début de l'année, dont 5 millions ont reçu une seule dose et 3 millions ont eu deux doses de vaccin anti-Covid-19. Le même responsable a déclaré que le ministère de la Santé présentera quotidiennement des chiffres de la campagne nationale de la vaccination, affirmant que l'évaluation générale aura lieu le 11 septembre, dernier jour de la campagne nationale de la vaccination, baptisé le "Big Day".

I.Med

COMITÉ DE SUIVI DE L'ÉVOLUTION DE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS : 8 millions de personnes ont été vaccinées depuis le début de l'année

8 millions de personnes ont été vaccinées depuis le début de l'année, annonce le porte-parole du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie de Coronavirus, le Dr. Djamel Fourar, lors d'une conférence de presse organisée en début de matinée de samedi au siège du ministère de la Santé à l'occasion du lancement de la campagne nationale de la vaccination qui s'étalera du 4 au 11 septembre prochain. "Cette campagne de vaccination qui vient d'être lancée et qui se poursuivra, nous permettra de manière efficace à atteindre notre objectif tant attendu qui consiste à vacciner pas moins de 70 % d'algériens d'ici la fin de l'année en cours", prévoit le ministre de la santé Abderrahmane Benbouzid. Pour le moment, 8 millions de personnes ont été vaccinées depuis le début de l'année, dont 5 millions ont reçu une seule dose et 3 millions ont eu deux doses de vaccin anti-Covid-19, affirme Dr. Djamel Fourar.

I.M.

CONFÉRENCE DES PAYS VOISINS SUR LA LIBYE

Les USA saluent les résultats de la réunion d'Alger, «une étape importante pour la stabilité»

La réunion ministérielle, tenue à l'initiative de l'Algérie, des pays voisins avec la Libye achevée, les Etats-Unis ont été les premiers à réagir, s'alignant résolument sur les positions d'Alger. «Les Etats-Unis saluent les résultats de la réunion ministérielle des pays voisins de la Libye comme une étape importante en faveur de la stabilité régionale», a ainsi twitté, jeudi, l'ambassade US, ajoutant que «Les Etats-Unis réitèrent également leur appel au retrait de toutes les forces et combattants étrangers de Libye et à la tenue d'élections générales comme prévu le 24 décembre».

Il serait utile de rappeler que la réunion ministérielle, de rang de ministres des affaires étrangères des pays du voisinage de la Libye, tenue lundi et mardi à Alger, avait pour objectif d'aider les Libyens à parachever le processus de réconciliation nationale à travers, notamment la tenue, dans les délais, des élections générales prévues le 24 décembre 2021.

Les chefs de la diplomatie de la Libye, de la Tunisie, de l'Egypte, du Niger, du Tchad, du Soudan et de la République du Congo, ayant pris part à cette réunion, présidée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, ont souligné, «a nécessité d'impliquer les pays voisins de la Libye» dans le cadre du règlement de la crise qui y sévit.

Pour sa part, Ramtane Lamamra a indiqué clairement en conférence de presse que «le retrait des mercenaires, des terroristes et des forces irrégulières est une question fondamentale qui conditionne le succès des élections présidentielles et législatives prévues en décembre prochain».

I.Med



ASL AIRLINES DESSERVIRA ALGER À PARTIR DU 7 OCTOBRE

7 vols hebdomadaires prévus vers l'Algérie

Par Khaled Haddag

La compagnie aérienne ASL Airlines France met en place sept vols commerciaux réguliers par semaine vers Alger au départ de trois aéroports français. Annonçant la reprise de ses vols commerciaux vers l'Algérie «à la suite de l'autorisation donnée par les autorités algériennes de renforcer les liaisons aériennes au départ de la France» vers l'Algérie, la compagnie française relance la desserte régulière de l'aéroport d'Alger-Houari Boumediene,

au départ de Paris-CDG cinq fois par semaine, de Lyon-Saint Exupéry le jeudi et de Lille-Lesquin le jeudi à partir du 7 octobre. Concernant l'axe Paris-Alger ASL Airlines le desservira les mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche, avec un vol aller retour qui démarre de Paris-CDG à 08h00 avec arrivée à Alger à 09h20, alors que les à partir d'Alger retours sont prévus à 10h20 avec une arrivée à Paris-CDG à 13h40. Par ailleurs, les lignes Lyon-Alger, et Lille-Alger seront assurées à raison d'un vol chacune respectivement et

ceci tous les jeudis. En plus de ce programme régulier, ASL Airlines France continuera ses vols de retour depuis l'Algérie vers la France, au départ d'Alger, Bejaia et Annaba vers Paris, et entre Alger et Lyon, précise son communiqué. «Durant toute la durée des restrictions de voyages liées à la pandémie, ASL Airlines France a maintenu un lien fort avec l'Algérie ; depuis le mois de mai 2020 nous avons assuré des vols de retour spéciaux au départ d'Algérie vers la France. Avec l'ouverture des autorisations de vols

entre les deux pays nous sommes très heureux de pouvoir élargir notre offre et de recommencer à proposer des vols commerciaux, y compris au départ de Lyon et Lille. Nous espérons pouvoir prochainement mettre en place la totalité de notre programme pour redonner à notre fidèle clientèle toutes les solutions de voyages entre les capitales et les régions des deux pays, qu'elle attend depuis un an et demi», a déclaré Éric Vincent, Directeur commercial et du Programme d'ASL Airlines France.

K. H.

UA
LA ZLECAF PERMETTRA UNE MEILLEURE EXPLOITATION DES RESSOURCES PREMIÈRES AFRICAINES



Le ministre du Commerce et la Promotion des exportations, Kamel Rezig a affirmé, avant-hier à Alger, que l'entrée en vigueur de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF) offrira aux économies des pays africains un meilleur échange et une meilleure exploitation des ressources premières africaines dans les industries manufacturières, à même d'ériger les produits africains en produits compétitifs au niveau continental et mondial. M.Rezig qui participait aux côtés des ministres de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab, et de l'Industrie, Ahmed Zegdar à la 3ème réunion ministérielle ordinaire du Comité technique spécialisé relevant des secteurs du Commerce, de l'industrie et des mines de l'Union Africaine (UA), a indiqué que 'l'Algérie, partie influente dans cette zone, n'a ménagé aucun effort pour faire aboutir toutes les initiatives africaines'. «L'Algérie a ratifié l'acte constitutif de la Zlecaf et déposé, officiellement, les documents de ratification auprès du Secrétariat général de l'Organisation, ce qui lui permettra de bénéficier des différents atouts offerts qui s'inscrivent dans la cadre de la politique de diversification économique et de développement des exportations hors hydrocarbures», a-t-il ajouté. Les participants à cette rencontre ont souligné l'importance des stratégies africaines dans ces domaines «sensibles», au titre de la réalisation des objectifs de développement africains de l'agenda 2063. Cette rencontre, ajoute le ministre, s'inscrit dans le cadre de la coopération africaine visant l'intégration les économies des pays africains dans la politique des valeurs régionales continentales et internationales.

3ÈME SESSION DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

L'Algérie affirme son appui aux stratégies discutées à l'UA

Les ministres de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, de l'Industrie, Ahmed Zeghdar et du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, ont affirmé vendredi l'appui de l'Algérie aux différentes stratégies présentées et discutées au cours de la réunion ministérielle de la 3ème session ordinaire du Comité Technique Spécialisé du Commerce, de l'Industrie et des Mines de l'Union Africaine.

Selon un communiqué du ministère de l'Energie et de Mines, les trois ministres ont affirmé lors de leur participation par vidéo conférence à cette réunion «l'appui de l'Algérie aux différentes stratégies présentées et discutées au cours de la réunion, notamment la Stratégie africaine des produits de base, la politique de qualité en Afrique, le plan d'action du Centre de développement minier en Afrique et le Système africain de classification et de gestion des ressources minérales et énergétiques».

Tout en affirmant l'appui de l'Algérie à l'étude des financements industriels, notamment après l'entrée en vigueur de la ZLECAF, les trois ministres ont également souligné la nécessité d'intensifier et d'unifier tous les efforts pour parvenir à la reprise économique du continent post Covid-19, a précisé la même source.

Dans le même contexte, ils ont souligné que le continent africain, riche de ses ressources naturelles et humaines, dispose des moyens nécessaires pour accélérer sa reprise économique et offrir un cadre approprié au développement durable et à la création d'emplois et de richesses.

UNE MEILLEURE EXPLOITATION DES RESSOURCES PREMIÈRES AFRICAINES

Le ministre du Commerce et la Promotion des exportations, Kamel Rezig a affirmé, vendredi à Alger, que l'entrée en vigueur de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF) offrira aux économies des pays africains un meilleur échange et une meilleure exploitation des ressources premières africaines dans les industries manufacturières, à même d'ériger les produits afri-



cains en produits compétitifs aux niveaux continental et mondial. «L'Algérie, partie influente dans cette zone, n'a ménagé aucun effort pour faire aboutir toutes les initiatives africaines». «L'Algérie a ratifié l'acte constitutif de la Zlecaf et déposé, officiellement, les documents de ratification auprès du Secrétariat général de l'Organisation, ce qui lui permettra de bénéficier des différents atouts offerts qui s'inscrivent dans la cadre de la politique de diversification économique et de développement des exportations hors hydrocarbures», a-t-il ajouté. Enfin, les ministres ont renouvelé l'engagement de l'Algérie à participer activement aux travaux de l'Union africaine et à déployer davantage d'efforts pour faire avancer l'Agenda africain de développement

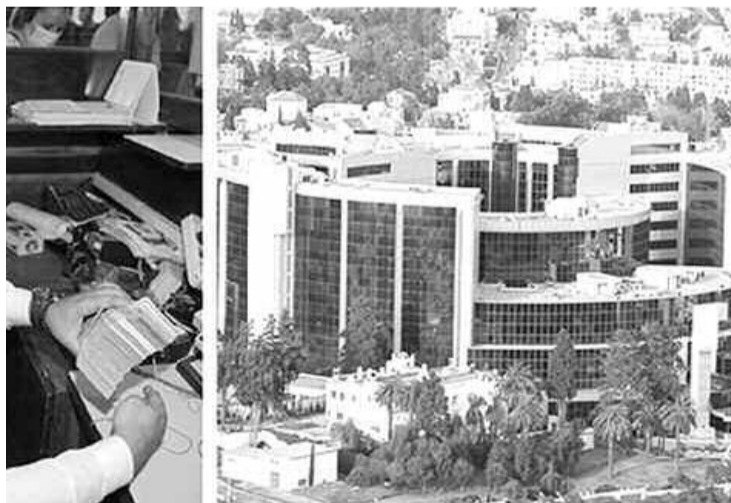
2063. Cette réunion ministérielle, organisée par le Département du Développement Economique, du Commerce, de l'industrie et des mines de la Commission de l'Union Africaine, vise à faire le suivi de l'avancement des différents programmes et projets de l'Union africaine dans les domaines du commerce, de l'industrie et des mines. Elle a permis aux pays participants d'échanger et discuter sur les meilleures voies pour utiliser les capacités et les atouts du continent africain dans les domaines de la promotion des échanges commerciaux, de la promotion du développement industriel et de la valorisation des ressources minières dans l'objectif de mettre en œuvre le programme de développement de l'Union africaine sur le terrain.

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Une série de réformes pour une relance et un renouveau économiques

Le Plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, qui sera bientôt soumis au Parlement après son adoption par le dernier Conseil des ministres, prévoit une série de mesures visant la concrétisation d'une relance et d'un renouveau économiques, dans le cadre d'une approche basée sur l'encouragement de l'investissement productif et la diversification des ressources financières du pays. Pour ce faire, le Plan d'action, dont l'APS détient une copie, envisage la consolidation des leviers de la relance économique à travers la modernisation du système bancaire et financier, la réforme du Secteur Public Marchand (SPM) et de la gouvernance des entreprises publiques et l'amélioration de l'attractivité du climat d'investissement.

Il ambitionne, dans le même cadre, la promotion du cadre de développement de l'entreprise et de l'entrepreneuriat, le renfor-



cement de l'intégration du secteur informel dans le circuit légal, le développement du foncier économique et l'optimisation de son exploitation, le renforcement de l'économie de la connaissance, de la R&D et de l'innovation et l'accélération de la transition numérique et le développement des start-up.

Pour réussir le renouveau économique, le plan d'action du

Gouvernement dirigé par le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane, prévoit de développer les secteurs porteurs de développement et de croissance économiques en commençant par le développement stratégique du secteur énergétique et du secteur minier, travailler pour une transition énergétique réussie et une meilleure sécurité éner-

gétique, promouvoir les énergies renouvelables et nouvelles, adopter une politique performante d'efficacité énergétique, promouvoir l'utilisation de l'hydrogène, notamment «vert» et opter pour le mix énergétique optimal.

Dans le même sillage, le plan d'action englobe le développement des filières industrielles porteuses, notamment les secteurs agricoles et de la pêche, pour une meilleure sécurité alimentaire, l'industrie pharmaceutique, pour une meilleure sécurité sanitaire et le secteur du tourisme et l'économie de la culture.

Il table également sur une politique commerciale en faveur des exportations hors hydrocarbures, à travers la valorisation de la production nationale et la rationalisation des importations, le renforcement des capacités d'exportation, la promotion des exportations et la facilitation de l'acte d'exporter, l'actualisation et le développe-

ment des accords commerciaux de libre échange, l'assainissement de la sphère commerciale et la modernisation et le renforcement de l'outil de contrôle. L'autre axe de la relance économique inscrit au Plan d'action est la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage par une approche économique, à travers le soutien au développement des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME), le développement des compétences et l'adéquation formation-emploi et la promotion de l'emploi et le soutien à la création d'activités.

Le dernier axe relatif à la relance économique, celui du développement des infrastructures d'appui, prévoit, quant à lui, le développement des infrastructures d'appui aux TIC, le développement des infrastructures logistiques, du secteur des ressources en eau, pour une meilleure sécurité hydrique, ainsi que des Partenariats Public Privé.

DÉCÈS DU MOUDJAHID DJOUDI ATTOUMI À BEJAIA

Le ministre des Moudjahidine présente ses condoléances à sa famille

Le ministre des moudjahidine et des ayants droits, Laid Rebigua a présenté ses «sincères condoléances» à la famille de du moudjahid Djoudi Attoumi décédé à l'âge de 83 ans.

Dans un message de condoléances adressé à la famille du regretté et à ses compagnons d'arme, le ministre a exprimé «ses sincères sentiments de solidarité et de compassion en cette douloureuse épreuve», affirmant que l'Algérie a perdu, avec la disparition du moudjahid Djoudi Attoumi, l'une des sommités de la révolution nationale et l'un de ses hommes loyaux au serment des chouhada et aux principes de notre glorieuse révolution.

«Le défunt a marqué le parcours de la lutte armée du pays», souligne le ministre, priant Dieu Tout puissant «d'accorder au regretté sa sainte miséricorde, de l'accueillir en son vaste paradis et de leur prêter patience et réconfort».

Né le 16 novembre 1938 à Tinebdhar, dans la commune de Sidi Aich (Béjaia), Djoudi Attoumi intégra très jeune les rangs du Mouvement national en 1953 à Alger, puis rejoignit le maquis en 1956 au niveau de la wilaya III, où il a assumé plusieurs responsabilités sous le commandement du Colonel Amirouche.

Au lendemain de la tenu du Congrès de la Soummam, le défunt a été chargé du secrétariat général des 2e, 3e et 4e zones au niveau de la Wilaya III historique. Il était, ensuite, désigné, en avril 1962, comme membre de la commission compétente locale du cessez-le-feu chargée de veiller à l'application des accords d'Evian pour les régions de Bejaia, Bordj Bou-



Argeridj, M'sila et Bouira. A l'indépendance du pays, le défunt avait occupé plusieurs postes de responsabilité à travers différentes wilayas du pays et avait été élu président de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Bejaia en 1985.

Feu Djoudi Attoumi a également obtenu sa licence en Droits et le diplôme de l'Eco-

le nationale de la santé publique. A partir de 1986, il s'était consacré à l'écriture de l'Histoire de la Guerre de libération nationale. Parmi ses œuvres, «Le colonel Amirouche entre légende et histoire» paru en 2004, «Colonel Amirouche» en 2005 et «Les appelés du contingent, ces soldats qui ont dit non à la guerre».

TIZI-OUZOU

INDEMNISATION DE NOMBRE D'ÉLEVEURS TOUCHÉS PAR LES FEUX DE FORÊTS



Le ministère de l'Agriculture et du développement rural, a procédé vendredi à l'indemnisation de nombre d'éleveurs touchés par les incendies dans la wilaya de Tizi-Ouzou en leur remettant des têtes bovines et ovines, en coordination avec les représentants des Offices professionnels et de la chambre agricole de cette wilaya.

Dans une publication sur Facebook, le ministère a indiqué que cette opération avait été organisée par le représentant du ministère de l'Agriculture, Miloud Tria en coordination avec la Chambre agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou, des membres des Offices professionnels (Filière des céréales et du lait) et des chefs des comités de villages.

Pour rappel, le ministère de l'Agriculture avait engagé jeudi une opération de distribution de têtes ovines et bovines à Draa Benkhedda. Vendredi, deux autres sites de distribution ont été ouverts à Oued Aissa. Ces indemnisations vont toucher d'autres wilayas à partir de samedi dont Bejaia, Skikda, Jijel et bien d'autres, conclut le ministère.

UNION EUROPÉENNE

80.000 EUROS D'AIDES AU PROFIT DES SINISTRÉS DES FEUX DE FORÊTS EN ALGÉRIE



L'Union européenne (UE) a débloqué une somme de 80.000 euros au profit des sinistrés des feux de forêts ayant touché plusieurs wilayas du pays en août dernier, indique jeudi la Délégation de l'UE en Algérie dans un communiqué. Cette aide permettra au Croissant rouge algérien de «soutenir les familles touchées par les incendies dans les wilayas de Bejaia, Tizi-Ouzou, Jijel et Sétif», note la même source, précisant que «ce financement s'inscrit dans le cadre de la contribution globale de l'UE au Fonds d'urgence pour les secours en cas de catastrophe de la Fédération internationale des sociétés de la Croix rouge et du Croissant rouge».

Il permettra également au Croissant rouge algérien de «reconstituer les stocks et de maintenir la mobilisation de son personnel, son staff médical et ses bénévoles», relève le communiqué.

Alimentés par une vague de chaleur et aggravés par le changement climatique, les incendies ont été particulièrement sévères cette année, estime l'UE.

Ces incendies «ont fait plusieurs dizaines de victimes et ont occasionné d'importants dégâts aux maisons, aux forêts, aux oliveraies et au bétail», a conclu la même source.

R. R.

TIZI-OUZOU

Réception de plus de 6.100 têtes de bétail au profit d'éleveurs sinistrés

Un lot de plus de 6.100 têtes de bétail destiné aux éleveurs victimes des incendies du mois d'août écoulé, a été réceptionné, mercredi, par la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué à l'APS, Miloud Tiar, Conseiller du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani.

«En exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant accélération de l'opération d'indemnisation des agriculteurs et éleveurs victimes des incendies derniers et sur initiative du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, la wilaya de Tizi-Ouzou a réceptionné, mercredi, près de 600 bovins et plus de 3.000 ovins et de 2.500 caprins», a précisé M. Tiar.

L'aspect économique a été pris en charge dans cette démarche d'indemnisation

des éleveurs sinistrés, afin d'assurer la reproduction du cheptel, a-t-il signalé. Ces cheptels ont été réceptionnés au niveau de trois sites, qui sont la ferme pilote de Draa Ben Khedda et la ferme Lazari de Sidi Naamane pour le bovin et l'ovin et la Coopérative agricole polyvalente de Tizi-Ouzou (CAPTO) pour le caprin, a-t-il dit, ajoutant que l'opération de distribution sera entamée éminemment.

Il a observé que le ministère de l'Agriculture a décidé, comme première étape, d'entamer l'indemnisation des éleveurs, en attendant d'indemniser les agriculteurs qui ont perdu leurs vergers arboricoles, soulignant que le lancement de la campagne de plantation répond à des exigences climatiques.

Concernant les autres filières agricoles, dont l'arboriculture fruitière, il a fait

savoir que deux grandes pépinières ont été déjà mobilisées pour l'acquisition, le stockage des plants et la préparation de l'opération d'indemnisation, à savoir celles de la Direction générale des Forêts (DGF) et du Groupe de Génie Rural (GGR).

Ce même conseiller a indiqué que le ministère de l'Agriculture a mis en place un plan opérationnel et a défini un mode opératoire d'indemnisation. Au titre de cette démarche, il est prévu d'associer les présidents des comités de village dans l'opération d'indemnisation.

«Chaque sinistré doit présenter une copie de sa carte d'identité et signer une décharge qui comportera aussi la signature du président du comité de village, ce dernier étant intégré dans l'organisation et dans l'opération de distribution», a indiqué M. Tiar.

FEUX DE FORÊTS

L'unité et l'élan de solidarité du peuple algérien salués

Le président de l'Assemblée nationale populaire (ANP), Brahim Boughali, a salué jeudi la cohésion et l'unité du peuple algérien et son élan de solidarité lors des feux de forêts qui ont touché, en août dernier, plusieurs wilayas du pays.

S'exprimant à l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée, M. Boughali a indiqué que malgré les pertes humaines et matérielles déplorées, ces sinistres ont été l'occasion pour tout un chacun de constater le degré de cohésion et d'unité du peuple algérien, qui par un élan de solidarité inégalé, a

montré des images d'entraide et de cohésion illustrant son indéniable attachement à sa patrie, unie et unifiée».

Soulignant que «le peuple algérien, conscient de ses valeurs et constantes, est fort d'une immunité qui lui permet chaque fois de déjouer les plans hostiles visant sa sécurité», le président de l'ANP a estimé que les incendies qui se sont déclarés dans plusieurs régions du pays «ont démontré le degré de haine de certaines parties». Par ailleurs, M. Boughali a loué la solidarité de la communauté nationale à

l'étranger à l'égard de leurs concitoyens durant la pandémie de Coronavirus et les feux de forêts, prouvant ainsi leur attachement à leur patrie et battant en brèche ainsi tous les doutes quant à leur patriotisme.

Il a saisi l'occasion pour rendre hommage aux éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), des services des forêts et de la protection civile qui ont réagi avec héroïsme aux côtés des enfants du peuple face aux feux, par lesquels les ennemis ont voulu détruire le pays.

À qui profite la modernisation

L'agriculture africaine a besoin de soutien et d'investissement. De nombreuses initiatives venant du Nord affluent, notamment la "Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique" lancée par le G8 et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA).

Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), ce qui leur confère une apparence de légitimité. Mais qu'y a-t-il derrière ces investissements et qui est censé en bénéficier? La vague d'investissement actuelle émerge dans le contexte d'une crise mondiale toujours plus menaçante, qui touche tous les domaines : finance, économie, alimentation, énergie et écologie. L'Afrique est considérée comme insuffisamment performante mais en possession de ressources de grande valeur que le capital recherche pour en tirer profit. La Banque mondiale et autres nous disent que l'Afrique dispose d'une abondance de terres fertiles et que la structure même de la production africaine est inefficace, parce qu'elle est fondée sur un grand nombre de petites fermes qui produisent principalement pour la famille et pour les voisins.

L'Afrique est vue comme une nouvelle frontière possible pour faire du profit ; les terres, l'alimentation et les biocarburants sont particulièrement visés. La récente vague d'investissement doit être comprise dans un contexte de consolidation de l'organisation du système alimentaire mondial sous la domination des grandes entreprises ; ceci est particulièrement vrai dans le secteur des intrants (semences et produits agrochimiques), mais aussi de plus en plus dans la transformation, le stockage, le commerce et la distribution.

LE G8 ET AGRA : UNE NOUVELLE VAGUE DE COLONIALISME

L'ouverture de marchés et d'espace pour garantir des bénéfices aux multinationales est un objectif essentiel des interventions du G8 et d'AGRA. Tous deux s'appuient sur des partenariats public-privé : les grandes entreprises multinationales de

semences, d'engrais et de produits agrochimiques décident des programmes, et les États (comme le G8, la Banque mondiale et autres) et les institutions prétendument philanthropiques (comme AGRA, la Fondation Rockefeller, la Fondation Melinda et Bill Gates, etc.) mettent en place les mécanismes institutionnels et les infrastructures permettant de réaliser ces programmes.

Les multinationales comme Yara, Monsanto, Syngenta, Cargill et tant d'autres, veulent des marchés sûrs pour leurs produits en Afrique. La sécurité signifie d'abord de protéger les savoirs qui leur appartiennent, en imposant une protection de la propriété intellectuelle. Partout en Afrique, une soi-disant "harmonisation" des lois et des politiques est en cours, pour aligner les lois et les systèmes propres à l'Afrique sur les intérêts des multinationales.

L'harmonisation des lois sur le commerce implique d'ouvrir les frontières sur tout le continent afin de libérer le commerce. Mais ce commerce est faussé : il favorise le secteur "formel" des marchandises et des services qui ont subi les procédures de certification et d'enregistrement. Les petits agriculteurs et autres producteurs de marchandises et de services qui ne peuvent se permettre d'entrer dans le système officiel de certification se trouvent marginalisés et le commerce de leurs produits devient illégal.

La propriété privée des savoirs et des ressources matérielles (par exemple les semences et le matériel génétique) signifie que les droits de propriété (royalties) échappent à l'Afrique et passent aux mains des multinationales. Dans certains pays où les lois protégeant les intérêts des grandes entreprises sont bien établies, comme en Afrique du Sud, les multinationales ont réussi à occuper entièrement le secteur national des semences et celui des produits agrochimiques, et le pays voit s'échapper les bénéfices. Le même processus se répète dans le domaine des services agricoles, le commerce, la production et même la vente des denrées alimentaires.

Les entreprises privées n'agissent pas seules. Pour atteindre leurs objectifs, elles exploitent en effet des politiques et des programmes gouvernementaux favorables aux investisseurs.

Le PDDAA et les politiques régionales d'investissement encouragent la mise en œuvre de processus colonialistes bien "ordonnés"

Nombreuses sont les organisations et les personnes bien-intentionnées qui considèrent le PDDAA comme un programme d'investissement fondamentalement africain. Mais l'Afrique n'est pas isolée du reste du monde. Le PDDAA est apparu au moment où le néolibéralisme était mondialement à son apogée, au début des années 2000. Les gouvernements africains étaient empêtrés dans les conséquences de plusieurs décennies d'ajustement structurel qui ont permis la fuite des ressources africaines, financières et autres, vers le reste du monde. Le Nouveau partenariat économique pour le développement de l'Afrique (NEPAD) était l'initiative d'un groupe de gouvernements africains pour intégrer l'Afrique dans les flux internationaux de capitaux. L'idée était que cet investissement, à visées lucratives, et la mise en œuvre de conditions le protégeant représentaient pour l'Afrique sa chance de rattraper le reste du monde.

Dans leur besoin désespéré d'aide financière, les gouvernements africains sont prêts à accepter tous les changements nécessaires pour attirer les capitaux dans leur pays. Les multinationales dictent les termes : c'est l'harmonisation, le libre-échange et la protection de la propriété privée, sinon pas question d'investissement. Cela n'a donc pas grand sens de réclamer que le PDDAA soit mis au centre des programmes d'investissement. Le PDDAA lui-même est un instrument de compromis, qui demande précisément les politiques et les programmes préférés des multinationales.

La sécurité alimentaire et la place des grandes entreprises dans l'investissement en Afrique L'harmonisation, le libre-échange et la création



d'institutions et d'infrastructures destinées à faciliter la pénétration des multinationales en Afrique sont présentées comme une façon de répondre à l'insécurité alimentaire sur le continent. Les multinationales, les États africains, les États non africains, les institutions prétendument philanthropiques, les institutions multilatérales comme la Banque mondiale et même certaines organisations non-gouvernementales, prennent tous part à ce programme. Tant d'organisations et d'individus peuvent-ils se tromper ?

La logique est la même que celle de la Révolution verte : il s'agit d'introduire des technologies et des systèmes permettant d'augmenter les rendements et les ventes,

rité. Ces technologies production de la propriété, au d'échelle (la production échelle pour pénétrer et maintenir) et réduisent l'aduisant de la nourriture autres moyens de subsistance. Les inquiétudes écologiques technologies de la Révolution de devenir une priorité mondiale dans des systèmes hybrides commerciaux et particulièrement le maïs en Afrique, l'introduction des biocarburants et autres technologies associées utilisées (merciale) dégradation des eaux provoquées par les produits de synthèse dans les manques d'eau causés d'irrigation.

La Révolution



d'accorder des crédits aux producteurs pour qu'ils puissent avoir accès à ces technologies et de compter sur l'augmentation des bénéfices issus des ventes pour couvrir celle du prix des intrants. Il faut aussi élargir l'accès aux marchés internationaux et régionaux pour absorber l'accroissement de la production.

Ce modèle peut effectivement profiter à quelques-uns, comme les révolutions vertes en Asie et, dans une moindre mesure en Amérique latine, ont pu le montrer. Toutefois il a aussi des conséquences négatives sur le plan social et écologique. Les technologies de la révolution verte profitent à relativement peu d'agriculteurs et les bénéfices se font souvent aux dépens de la majo-

verte réparti mal les bénéfices : elle qui disposent de ressources ont accès à davantage de une éducation formelle. producteurs pauvres en des subventions publiques infrastructures et les conçus pour ne profiter d' Aujourd'hui, la sécurité s'appuie essentiellement

E D'UNE CRISE MONDIALE TOUJOURS PLUS MENAÇANTE

Don de l'agriculture africaine?



voquent une concentra-
mentent les économies
doit se faire à grande
dans les marchés et s'y
e nombre de foyers pro-
dans un contexte où les
tance sont limités.

ques soulevées par les
ution verte sont en train
mondiale : perte de biodi-
èmes dominés par les
t les semences GM (tout
comme culture de base
n du soja pour la produc-
et les techniques de cul-
dans l'agriculture com-
des sols et pollution des
l'usage excessif des pro-
s les engrais chimiques,
par le gaspillage de l'eau

liale et locale. La majorité de la population afri-
caine continue à dépendre de l'agriculture qui
constitue une source importante, pour ne pas dire
la première, de revenus et d'emploi. Dans la plu-
part des pays d'Afrique subsaharienne, l'agricul-
ture reste la principale activité économique pour
50 à 90 pour cent de la populationⁱⁱⁱ. Malgré
l'augmentation de l'urbanisation, la majorité
continuera à dépendre de l'agriculture pour sa
survie pendant encore des dizaines d'années. La
population rurale poursuit sa croissance en
termes absolus, alors même que la population
urbaine s'accroît en pourcentage de la population
totale.

Nous savons que tous ces gens ne pourront pas
tirer de bénéfices de ces nouveaux investisse-
ments. Considérés comme moins efficaces que les
producteurs qui sont en mesure d'adopter les
nouvelles technologies, beaucoup d'entre eux se
verront obligés d'abandonner l'agriculture pour

le continent. D'énormes projets comme le projet
ProSavana au nord du Mozambique chassent les
petits exploitants de leurs terres et imposent des
structures de production à grande échelle desti-
nées à l'exportation. Des conditions favorisant les
investisseurs (notamment les zones détaxée
franches et les lois concernant le rapatriement
des bénéfices) minent jusqu'aux bénéfices discus-
tables qu'est censée amener l'augmentation des
échanges avec l'étranger. Dans le même temps,
les petits exploitants sont privés de leurs terres,
qui sont pour eux la seule option réaliste de sur-
vie. Ce sont les gouvernements africains et leurs
"partenaires" en investissement qui rendent pos-
sible la réalisation de tels projets.

ALTERNATIVES

En tout premier lieu, il faut absolument adopter
des stratégies différenciées pour que soient
reconnus et soutenus avec conviction les marchés
locaux et
informels,
les tech-
niques
agri-
coles

L'Évaluation internationale des sciences et des
technologies agricoles pour le développement
(IAASTD) avance à cet égard des propositions
détaillées et justifiées d'un point de vue scienti-
fique. Les technologies libres (open source)
constituent un principe essentiel. C'est le cas en
particulier dans le domaine des semences, où
toutes les avancées technologiques récentes
reposent sur 10 000 ans d'expérimentation et de
partage collectifs. Personne, ni individu ni grande
entreprise, ne devrait avoir le droit de privatiser
les résultats de la recherche actuelle. Les sociétés
peuvent vendre leurs nouvelles variétés mais une
fois vendues, elles doivent être remises au fonds
génétique commun que toute personne doit pou-
voir utiliser et améliorer à sa guise.

Le développement technologique de la Révolu-
tion verte creuse un fossé toujours plus profond
entre la conception et l'exécution, c'est-à-dire
entre le savoir qui permet de produire une nou-
velle variété de semence et ceux qui vont utiliser
cette semence. L'une des alternatives fondées sur
les technologies open source serait d'établir une
relation de travail beaucoup plus étroite entre
des techniciens décentralisés et les producteurs,
pour définir les priorités de la recherche et du
développement (quels caractéristiques recher-
chent les agriculteurs pour tel ou tel endroit,
quelles cultures il faut continuer à développer en
priorité, etc.). Les phytogénéticiens peuvent tou-
jours faire des bénéfices en vendant les nouvelles
variétés à ceux qui veulent renouveler leurs
semences, notamment les agriculteurs commer-
ciaux. Mais si les agriculteurs choisissent de ré-
utiliser et d'adapter les semences une fois qu'ils
les ont achetées, ils doivent en avoir le droit.

POUR CES RAISONS DES ONG ONT EXHORTÉ LE G8, AGRA, LE PDDAA ET TOUTES LES INSTITUTIONS SIMILAIRES À :

reconnaître les différences entre les agriculteurs
et s'engager à fournir un accompagnement
approprié et résolu à tous les producteurs de
vivriers, au lieu de réserver ce soutien à une peti-
te couche de producteurs commerciaux ;
abandonner les efforts pour faire valoir le carac-
tère privé de la propriété du germoplasme, des
techniques et des savoirs agricoles et accepter le
fait que tous émanent d'un fonds commun inves-
tir et favoriser le développement des technolo-
gies open source en coopération avec les agricul-
teurs; investir dans l'agriculture écologique selon
les propositions de l'IAASTD ; fonder le financem-
ent du développement sur des subventions et
des programmes publics et non pas sur la
recherche du profit; faire en sorte que les petits
exploitants, femmes et hommes, soient au centre
de toute stratégie d'investissement dans ce sec-
teur. L'importance de la large consultation orga-
nisée actuellement par le Comité de la sécurité
alimentaire mondiale (CSA) sur les investisse-
ments agricoles responsables (RAI) doit être
reconnue. Cette procédure est le résultat de la
décision prise en 2011 par le CSA de rejeter le
projet de 2010 dit d'investissement responsable
en agriculture émanant de la Banque mondiale.

Liste des signataires de la déclaration: Alliance
for Food Sovereignty in Africa (AFSA), comprising
of the following members: African Biodiversity
network (ABN), Coalition for the Protection of
African Genetic Heritage (COPAGEN), Comparing
and Supporting Endogenous Development (COM-
PAS) Africa, Friends of the Earth-Africa, Indige-
nous Peoples of Africa Coordinating Committee
(IPACC), Participatory Ecological Land Use Man-
agement (PELUM) Association, Eastern and Sou-
thern African Small Scale Farmers' Forum
(ESAFF), La Via Campesina Africa, FAHAMU,
World Neighbours, Network of Farmers' and Agri-
cultural Producers' Organizations of West Africa
(ROPPA), Community Knowledge Systems (CKS)
and Plate forme Sous Régionale des Organisa-
tions Paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC).

I.M./agences

AGRA

How Growing Africa's Agriculture

favorise les agriculteurs
ces financières propres,
e terres et ont eu droit à
La majorité des petits
ressources sont exclus
ues à l'agriculture ; les
dres institutionnels sont
qu'à une minorité.
alimentaire en Afrique
sur la production fami-

devenir des consommateurs passifs. Au lieu de
construire une large base de producteurs, les
investissements du G8, soutenus par la politique
et les ressources des gouvernements africains,
vont au contraire réduire cette base.

Les résultats pratiques de la récente envolée des
investissements dans l'agriculture africaine
dévoilent le vide de la rhétorique de la sécurité
alimentaire africaine. Les cas d'accaparement des
terres se multiplient de façon manifeste sur tout

éprouvées qui utilisent peu d'intrants mais sont
écologiquement durables, notamment l'associa-
tion des cultures, la production de compost à la
ferme, les systèmes d'agriculture mixte (élevage,
production végétale et arboriculture) la produc-
tion et l'utilisation de biocarburants à la ferme et
les technologies de transformation et de stockage
intermédiaires. L'accent est alors mis sur la sécu-
rité alimentaire individuelle et familiale d'abord,
le commerce provenant des surplus existants.

SAHARA OCCIDENTAL: L'ONU ET LE CONSEIL DE SÉCURITÉ INTERPELLÉS

298 organisations membres du Groupe de Soutien de New York mettent le SG dos au mur

Les membres du Groupe de Soutien de New York pour l'indépendance du Sahara occidental ont appelé, en fin de semaine, le Secrétaire général de l'ONU à assumer ses responsabilités en vue de mettre un terme à l'occupation des territoires sahraouis par le Maroc.

« Les 298 organisations membres du Groupe de Soutien de New York pour l'indépendance du Sahara occidental invitent le Secrétaire général de l'ONU à assumer personnellement la responsabilité de réunir les deux parties au conflit autour de la table afin de trouver le moyen de mettre un terme à l'occupation illégale du Territoire Non Autonome du Sahara occidental », ont indiqué les membres du groupe dans une lettre ouverte adressée aux Conseil de sécurité et au Secrétaire général de l'ONU à l'occasion du 30^{ème} anniversaire du déploiement, dans les territoires sahraouis, du premier contingent de la Minurso (Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental). Ils invitent égale-

MALI :

LA DURÉE DE LA TRANSITION EN COURS VA-T-ELLE ÊTRE PROLONGÉE ?

■ Après sa prise de pouvoir en août 2020 et surtout le second gouvernement transitoire qu'elle a installé en juin dernier à la suite d'un nouveau putsch, la junte malienne n'a cessé de répéter qu'elle respecterait le calendrier de la transition en cours dans le pays. Mais à six mois des prochaines élections législatives et présidentielle, les retards s'accroissent et des voix s'élèvent pour réclamer une prorogation de la durée de la transition. Depuis leur deuxième putsch le 24 mai dernier et l'accession de leur leader, le colonel Assimi Goïta, à la magistrature suprême, les militaires à la tête de l'Etat malien affirment qu'ils transmettront le pouvoir aux civils, comme prévu, en début d'année prochaine. Pourtant, à six mois des futures élections législatives et présidentielle, le doute va croissant sur le respect de ce calendrier électoral, et le pays bruisse de rumeurs d'une probable prorogation de la période de transition. Un calendrier ambitieux. Très ambitieux, le calendrier de l'actuelle transition malienne prévoit la tenue d'un référendum constitutionnel le 31 octobre prochain, puis des élections locales et régionales le 26 décembre, et enfin, la présidentielle et les législatives le 27 février 2022. Sous la pression des organisations sous-régionales et de la communauté internationale, le colonel Assimi Goïta s'est en effet engagé à respecter ces échéances. Pour les principaux partenaires étrangers du Mali, ce retour à l'ordre constitutionnel est un préalable indispensable à sa sortie de la crise politique, socio-économique et sécuritaire dans laquelle il est plongé depuis des années, mais aussi pour la stabilité de l'espace sahélier. Réunis cette semaine à Bamako, les leaders de toutes les confessions religieuses maliennes ont publié une déclaration dans laquelle ils appellent « à un sursaut national et à un changement de comportement. »

I.M./agences



ment les membres du Conseil de sécurité « à s'opposer, ou pour le moins à s'abstenir, à l'adoption de toute résolution qui s'écarterait de l'esprit des résolutions 658 (27/06/1990) et 690 (29/04/1991) et qui ne prévoirait pas explicitement le libre exercice du droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui ». Ils rappellent, à ce propos, « que les termes du Plan de Règlement soumis conjointement par le Secrétaire général de l'ONU et le Président en exercice de la Conférence de chefs d'Etats et de gouvernement de l'OUA, approuvé par le Conseil de sécurité le 27 juin 1990, prévoyait que le peuple du Sahara occidental choisira, librement et démocratiquement, entre l'indépendance et l'intégration au Maroc ». Ils précisent que « le référendum devait être organisé 24 semaines après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu ». « Le cessez-le-feu étant entré en vigueur le 6 septembre 1991, le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui aurait dû se tenir entre fin février et début mars 1992 ! », signalent-ils. D'autre part, ils avancent trois causes majeures à l'origine de la « faillite » de la Minurso et de l'ONU au Sahara occidental. La première de ces causes est liée à l'attitude du Royaume du Maroc.

« Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-

feu au Sahara occidental, le Royaume du Maroc a tout mis en œuvre pour empêcher l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui », assurent-ils. Les membres du groupe de New York dénoncent également la position des Etats-Unis et celle de la France, tous les deux membres permanents du Conseil de sécurité. « Aujourd'hui encore, les deux puissances fournissent au Royaume du Maroc la quasi-totalité de son armement, qui est utilisé contre le peuple sahraoui pour maintenir une occupation illégale, et elles déploient tous leurs efforts pour convaincre les autres membres du Conseil de sécurité d'avaliser des résolutions dont la substance s'éloigne de plus en plus de l'esprit des résolutions 658 (27/06/1990) et 690 (29/04/1991) », expliquent-ils.

« La France (ancienne Puissance coloniale du Maroc), de concert avec l'Espagne (Puissance administrante de jure du Sahara occidental) exercent toute leur influence au sein de l'Union Européenne pour imposer des accords de celle-ci avec le Royaume du Maroc qui incluent le Territoire Non Autonome du Sahara occidental, bien que la Cour de Justice de l'Union Européenne ait clairement établi que le Royaume du Maroc n'exerce pas sa souveraineté ni sur le territoire du Sahara occi-

dental, ni sur ses eaux territoriale », dénoncent-ils. En troisième lieu, le groupe de New York pointe un doigt accusateur en direction de l'ONU elle-même. « Les Secrétaires Généraux qui se sont succédé à la tête de l'organisation, au lieu d'être les garants de la Charte de l'ONU et de rappeler à tous les acteurs en présence les principes de la Charte et les normes du droit international qui s'appliquent aux territoires Non Autonomes, ils ont participé à une dérive sémantique censée cautionner une occupation illégale », soutiennent-ils. Le groupe de New York estime, par ailleurs, que « la persistante occupation illégale du Territoire Non Autonome du Sahara occidental de la part du Royaume du Maroc engendre la perpétuation des crimes liés à la disparition forcée » et favorise les atteintes aux droits de l'homme de manière générale. Elle engendre également « la violation de la souveraineté permanente du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles ». Elle permet « à des compagnies marocaines (souvent directement ou indirectement de propriété de la famille royale marocaine) et étrangères de tirer d'énormes profits des ressources naturelles terrestres et halieutiques du Territoire, conclut la lettre

R.I./agences

LIBYE

VIOLENTS AFFRONTEMENTS ENTRE DEUX UNITÉS DE L'ARMÉE

De violents affrontements à l'artillerie lourde ont éclaté dans la nuit de jeudi à vendredi entre deux unités de l'armée dans une banlieue sud de Tripoli, selon le commandement militaire de la capitale libyenne. Les combats ont opposé la 444e Brigade, une unité d'élite des forces armées, à « l'organe d'appui à la stabilité », un appareil sécuritaire créé en janvier par l'ancien premier ministre Fayez al-Sarraj, a indiqué le commandant militaire de Tripoli, Abdelbaset Marouane, dans un message vidéo diffusé vendredi sur la page Facebook de la zone militaire de Tripoli. Les autorités n'ont pas fait état dans l'immédiat de

victimes, mais la 444e Brigade a indiqué sur sa page Facebook que l'un de ses officiers avait été tué pendant les affrontements qui se sont poursuivis jusqu'à vendredi matin. Sur ordre du commandant Marouane, des membres de « l'organe d'appui à la stabilité » ont mené un assaut peu après minuit contre la caserne al-Tekbali, quartier général de la 444e Brigade, accusée d'avoir « cessé d'obéir aux ordres militaires », selon le commandement militaire de Tripoli. Le bruit des combats à l'artillerie lourde a été entendu dans toute la capitale. Vendredi matin, des colonnes de fumée étaient encore visibles dans le périmètre de

la caserne, a indiqué un habitant du quartier Salaheddine, où est située la caserne, joint par téléphone par l'AFP. De son côté, Mohamad al-Manfi, chef du Conseil présidentiel et commandant suprême des armées, a ordonné à « toutes les forces » impliquées dans les combats à les « cesser immédiatement et à retourner dans leurs casernes sans tarder ». « La répétition de ce genre d'incidents n'est plus tolérée », a-t-il averti sur sa page Facebook, menaçant de « poursuites pénales ceux qui refusent de respecter ces instructions ». La Mission d'appui des Nations unies en Libye a exprimé « sa profonde préoccupation » face à ces

combats. Dans un communiqué, elle a appelé « les autorités compétentes à assumer leurs responsabilités en assurant la protection des civils et en exerçant un contrôle sur leurs unités respectives ». Après la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye a sombré dans le chaos, marqué ces dernières années par l'existence de pouvoirs rivaux dans l'Est et l'Ouest sur fond d'ingérences étrangères. Malgré l'arrêt des combats en 2020 et la formation d'un gouvernement en mars dernier, les divisions ont rapidement refait surface, alors que des élections législatives et présidentielles sont prévues en décembre.

R. I.

STADE D'ORAN

LES TRAVAUX DE RÉGÉNÉRATION DE LA PELOUSE PRENDRONT FIN LE 15 SEPTEMBRE

Les travaux de régénération de la pelouse du nouveau stade de football d'Oran de 40.000 places prendront fin le 15 septembre en cours, ont indiqué les services du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville en marge d'une réunion technique présidée par son premier responsable Mohamed Tarek Belaribi.

Lors de cette rencontre, tenue jeudi au siège du ministère en présence du directeur général des équipements publics, du directeur des équipements publics de la wilaya d'Oran et de deux experts internationaux chargés de la gestion et de l'entretien de la pelouse, l'état de cette dernière a été passé en revue, a-t-on poursuivi.

A ce propos, des explications ont été données concernant l'opération de l'entretien "qui a commencé le 10 août et qui s'effectue en usant de techniques et matériaux modernes, comme se fait du reste dans les grands stades du monde", a-t-on encore précisé.

La détérioration de la pelouse du nouveau stade olympique d'Oran a fait l'objet récemment d'une polémique dans les milieux footballistiques nationaux, surtout que cette infrastructure n'a pas encore été réceptionnée d'une manière officielle. Elle n'a abrité aussi qu'un seul match ayant servi à des tests techniques en juin dernier entre la sélection algérienne locale et la sélection première du Libéria (5-1), rappelle-t-on.

Mais le directeur des équipements publics de la wilaya (DEP), dont l'instance est le maître d'ouvrage du projet du complexe sportif implanté dans la commune de Bir El Djir, a assuré, dans une déclaration à l'APS, que le renouvellement de la pelouse du stade de 40.000 relevant dudit complexe sportif "est une opération routinière qui se fait lors de chaque fin de saison dans tous les stades modernes du monde".

Le ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville a rappelé, a souligné dans son communiqué de presse, que la pelouse concernée est classée "5 étoiles" par la Fédération internationale de football.

Les travaux au niveau de ce stade ont atteint 96 p.c, selon le DEP d'Oran, prévoyant la réception de la totalité des équipements du complexe sportif, qui comprend également une salle omnisports, un stade d'athlétisme et un centre nautique de trois piscines, en décembre prochain.

Cet important acquis du mouvement sportif dans la capitale de l'Ouest abritera les cérémonies d'ouverture et de clôture de la 19e édition des jeux méditerranéens, en plus de plusieurs compétitions de cette épreuve programmée à Oran du 25 juin au 5 juillet 2022, rappelle-t-on.



PARALYMPIQUES-2020 (PARA-ATHLÉTISME)

Une 11e journée néfaste pour les Algériens

La 11e journée des 16es Jeux paralympiques de Tokyo, dont les compétitions ont eu lieu, vendredi, n'ont pas souri aux trois athlètes algériens engagés en para-athlétisme, mais a permis à Nadjet Boucharef de réaliser un nouveau record d'Afrique au club (F51). Pour sa première participation aux Jeux paralympiques, Nadjet Boucharef a clôturé le concours du lancer de Club (F51) en 5e position, avec un jet mesuré à 13.01 mètres, réussi au 5e essai, pulvérisant un nouveau record d'Afrique. La native de Tlemcen a réussi ses six essais dont cinq au delà de 12.21 mètres, chose qui n'arrive pas souvent à ce stade de la compétition. "Une 5e place très satisfaisante pour l'athlète algérienne qui était en manque de préparation, et n'a pris part qu'à une seule compétition depuis 2019, c'était lors du Grand Prix de Tunis, qualificatif aux Jeux paralympiques de Tokyo-2020", a expliqué le Directeur des équipes nationales (DEN), Mohamed Miloudi. Le titre paralympique du concours est revenu à l'Ukrainienne Zoia Ovsii, championne du monde titre, et qui a lancé 25,12 mètres (loin de son record monde de 2019, 25,23 mètres). L'Américaine Cassie Mitchell a pris l'argent (24,18m) et la Russe Elena Gorlova, la bronze avec 24,08 mètres. De son côté, l'athlète Mohamed Berrahal a achevé sa participation aux Jeux paralympiques de Tokyo, par une 4e place au 100m (T51) qui s'ajoute la même position au 200m et la 7e au lancer du disque (F51). A Tokyo, Berrahal a perdu sa médaille d'argent de Rio qu'il avait gagnée avec un chrono à 21.70.



Aujourd'hui, l'Algérien a couru le 100m en 21.94, ce qui constitue tout de même, sa meilleure performance sur la distance cette saison. Le podium du 100m (T51) est revenu dans l'ordre au Belge Genyn Peter en 20.33 (nouveau record des jeux), le Finlandais Piispanen Tony (20.68) et l'autre belge Habsch Roger (20.76). Pour sa part, l'athlète Boukoufa Achoura a terminé le concours du lancer de javelot (F46) en 8e position, après son 4e essai à 31.01 mètres. Boukoufa était loin de sa performance réalisée au dernier championnat du monde de Dubai en 2019, avec un jet à 31.55 mètres. C'est la première participation de l'Algérienne à des Jeux paralympiques. Le titre des 16es JP-2020 du lancer du javelot (F46) a été remporté par la Néo-zélandaise Holly Robin-

son, médaillée d'argent à Rio, et qui a réalisé 40.99 mètres, loin de son record du monde (45.73 mètres détenu depuis avril 2019). La Hollandaise Noelle Roorda a pris l'argent (40.06m) et la championne paralympique en titre britannique, Hollie Arnold a eu la bronze (39.73m). Après onze journées de compétition, l'Algérie pointe à la 26e place au tableau des médailles avec un total à 10 consécutions (4or, 2 argent et 4 bronze). Jusqu'à présent, elle reste la première nation africaine devant l'Afrique du Sud (4 or, 1 argent et 1 bronze) et la Tunisie (3 or, 4 argent et 2 bronze). Programme des Algériens pour l'avant dernière (samedi 4 septembre): 1500M (T38 / Messieurs) : Kraï Abdelkrim (FINALE) POIDS (F33 / Messieurs) : Kardjena Kamel (FINALE). APS

ELIMINATOIRES DU MONDIAL 2022

Éclatante victoire des Verts face à Djibouti (8-0)

La sélection algérienne de football a atomisé son homologue Djiboutienne (8-0, mi-temps 4-0), en match disputé jeudi soir au stade Mustapha Tchaïker de Blida, pour le compte de la première journée (Groupe A) des éliminatoires de la Coupe du monde 2022. Un large succès, obtenu avec l'art et la manière malgré le mauvais état de la pelouse, et qui a permis aux poulains du coach Djamel Belmadi de s'emparer provisoirement de la tête de leur groupe, à égalité de points avec le Burkina Faso, mais avec un meilleur Goal-average : +8 contre +2 pour les Etalons.

Les Verts ont réussi à ouvrir la marque dès la cinquième minute de jeu, grâce à Islam Slimani, qui avait placé une belle tête croisée au point de pénalty, après centre millimétré du capitaine Ryad Mahrez (1-0). Vingt minutes plus tard, au terme d'une belle action collective, ce même Slimani a hérité d'une balle en cloche à l'intérieur des 18 mètres et a décoché un tir instantané, que le gardien adverse a repoussé in extremis sur son poteau droit. Malheureusement pour ce dernier, le ballon n'est pas allé bien loin, revenant même sur l'avant-centre de l'Olympique Lyon-



nais, qui l'a immédiatement catapulté d'une tête à bout portant. Le cuir semblait prendre la direction des filets, mais le défenseur Mohamed Batio l'a sorti volontairement de la main, ce qui a généré une double sanction pour le Djibouti, car outre le carton rouge brandi au visage de ce joueur, l'arbitre Camerounais a accordé un pénalty aux Verts. C'est Islam Slimani qui s'est chargé de l'exécuter, ajoutant le deuxième but algérien dans ce match, à la 24', avant que le latéral gauche Ramy Bensebaïni ne rajoute un troisième

but, environ deux minutes plus tard. En effet, suite à un joli débordement de Youcef Belaïli sur l'aile gauche, le jeune Constantinois a hérité d'une belle passe en profondeur, et sans se poser de question, il a décoché un joli tir croisé, qui est allé se loger directement dans le coin opposé. Le sélectionneur de Djibouti, le Français Julien Mette avait assuré qu'il venait à Blida avec l'objectif de prendre un point, mais son équipe s'est finalement révélée trop faible pour rivaliser avec les champions d'Afrique en titre.

FESTIVAL DE LOUXOR
DU FILM AFRICAIN

La 11e édition lance un appel à candidature



Le Festival du film africain de Louxor (Egypte), a lancé avant hier un appel à candidature aux cinéastes africains pour

soumettre leurs productions à la sélection de la 11e édition qui se déroulera du 4 au 10 mars 2022, annoncent les

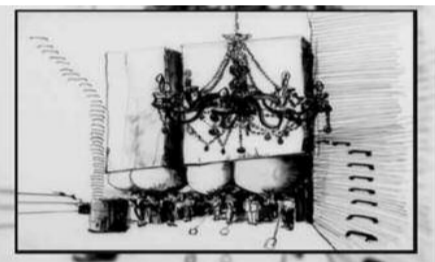
organisateur. L'équipe de cette 11e édition a annoncé avant-hier l'ouverture des candidatures aux cinéastes du continent dans les catégories du court et du long métrage de fiction et des longs métrages documentaires. Le Festival du film africain de Louxor prévoit également cette année un hommage au cinéma ougandais qui connaît un «grand développement de son industrie et une diffusion notable à l'étranger» ces dernières années. Le Festival du film africain de Louxor a été créé en 2011 à l'initiative de la Fondation des artistes indépendants, un regroupement de jeunes

cinéastes égyptiens qui se sont organisés pour mettre en place un cadre autonome dédié au cinéma africain. Depuis sa création, de nombreux films algériens ont été sélectionnés en compétition de ce festival dont certains ont été primés à l'image du court métrage «Mollement un samedi matin» de Sofia Djama en 2013, «Les terrasses» de Merzak Allouache et «El oued el oued» de Abdenour Zahzah en 2014, le documentaire «Fi Rassi rond-point» (Dans ma tête un rond-point) de Hassan Ferhani en 2016 ou encore «Kindil El Bahr» du réalisateur franco-algérien Damien Ounouri en 2017.

12

"BARNA 2020",

L'ARTISTE PEINTRE THILELLI RAHMOUN EXPOSE À PARIS



La plasticienne algérienne Thilleli Rahmoun expose ces œuvres jusqu'au 25 septembre dans une galerie d'art parisienne qui prévoit également une table ronde autour de l'exposition et de l'œuvre de l'artiste, annonce la galerie sur site Internet. Intitulée "Barna 2020", cette exposition se tient à la galerie d'art "Lala lande" propose une combinaison d'espaces et de temps différents qui refusent l'unité de l'action, du lieu et du moment en imaginant des situations qui séduisent et dérangent simultanément. Thilleli Rahmoun oeuvre à renouveler fondamentalement les genres historiques du paysage et de la nature morte et représente le mode d'aujourd'hui en le sublimant et le dénonçant. Née à Alger en 1978, Thilleli Rahmoun vit et travaille entre la France et l'Espagne. Elle est diplômée de l'Ecole Supérieure des Beaux-arts d'Alger (2001) et de l'Ecole Supérieure des Beaux-arts de Paris (2007). Elle participe à partir de 2006 à de nombreuses expositions collectives à travers le monde dans des pays comme la France, les Etats-Unis, l'Espagne les Emirats Arabes Unies, et l'Algérie où elle a participé au 2e Festival culturel panafricain de 2009 et à une exposition collective au Musée d'art moderne d'Alger. Thilleli Rahmoun organise sa première exposition personnelle en 2008 à Paris qui sera suivi de quatre autres événements en France et en Espagne, et décroche une quinzaine de prix et de bourses de formation dans différents pays.

CULTURE

L'EXPRESS 129 - DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 2021

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Des dispositions pour la préservation et la valorisation du patrimoine culturel

Le projet de film «La main de Meriem» de Yahia Mouzahem a remporté, avant-hier, un Prix de 10.000 USD du soutien à la Post-production, offert par MAD SOLUTIONS, en Jordanie, avec des garanties de distribution dans le monde arabe, a annoncé un communiqué du Centre algérien de développement du cinéma (CADC), également producteur du film.

Le gouvernement, à travers son plan d'action adopté dernièrement en Conseil des ministres, prévoit des dispositions pour la préservation et la valorisation du patrimoine culturel aux fins de sa transmission aux générations futures et à la dynamisation de ses rôles économique, social et éducatif. Ce plan d'action, dont l'APS détient une copie, prévoit de finaliser le processus de révision du dispositif législatif et réglementaire du patrimoine culturel, et de sécuriser les sites archéologiques par la mise en place de dispositifs d'alerte et de mécanismes de détection des infractions au patrimoine culturel et renforcement de la coordination en matière de lutte contre le trafic illicite des biens culturels. Dans le domaine de la restauration des sites du patrimoine, le plan d'action du gouvernement prévoit d'intensifier les travaux de restauration et de maintenance des sites archéologiques et monuments historiques en fonction d'un programme pluriannuel en accordant la priorité aux mosquées et aux Zaouias ainsi qu'aux sites classés sur la liste du patrimoine mondial. Ce plan qui sera soumis aux débats et approbation prochainement au Parlement, prévoit également de poursuivre les opérations d'inventaires, de classement et de restauration des sites archéologiques, des monuments historiques et des biens culturels. Concernant le patrimoine culturel immatériel, le plan d'action prévoit d'enregistrer et numériser le patrimoine immatériel aux fins de promouvoir les cultures populaires dans toutes leurs variantes et expressions linguistiques.



Pour ce qui est de l'exploitation touristique des sites du patrimoine culturel, le plan d'action du gouvernement œuvrera à la promotion des opportunités touristiques en matière de sites, monuments et musées et à la mise en place de circuits touristiques avec les secteurs concernés aux fins de développement du tourisme culturel. Le plan prévoit, par ailleurs, la formation de guides touristiques dans les sites culturels protégés et dans les musées. Dans le volet de l'accès des enfants aux produits culturels et des activités artistiques en milieu scolaire, le plan d'action prévoit d'organiser des ateliers de théâtre, du livre et de réflexion participative pour enfants, à travers la participation des associations pour la formation des jeunes à l'animation culturelle

et artistique. Il est également prévu d'organiser des projections cinématographiques, des représentations théâtrales et des expositions artistiques dans les écoles, en consacrant la pratique «d'un film et d'un pièce théâtrale dans chaque école» ainsi que la création de clubs de cinéma au niveau des lycées et des universités. Le gouvernement s'attellera aussi à créer un environnement favorable à l'émergence et à l'éclosion des dons et des talents artistiques, notamment par la promotion de cursus scolaires et universitaires artistiques et la création d'un baccalauréat artistique. Enfin, le gouvernement accordera toute l'attention requise à la dimension relative à la préservation, la protection et la promotion de tout le patrimoine national culturel, matériel et immatériel.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'AMMAN

Les films « Cigare au miel » et « Leur Algérie » primés

Les films « Cigare au miel » de Kamir Ainouz et « Leur Algérie » de Lina Soualem ont été primés au Festival international du film d'Amman qui a pris fin mardi dernier dans la capitale jordanienne, indiquent les organisateurs. En compétition avec cinq autres films dans la catégorie des longs métrages documentaires, « Leur Algérie », a décroché le prix « Iris noir », haute distinction de sa catégorie. Sorti en 2020, ce documentaire de 72

mn, une coproduction franco-algérienne-qatari, raconte l'histoire de ses grands parents, séparés après plus de 62 ans de vie conjugale, en plongeant dans la mémoire des premiers migrants algériens en France. En compétition dans la catégorie de longs métrages de fiction, « Cigare au miel » a pour sa part décroché l'« Iris noir » de sa catégorie. D'une durée de 100 mn, ce film relate le quotidien d'une famille algérienne, éta-

blie à Paris après avoir quitté le pays en 1993. A travers la vie de Selma, une adolescente de 17 ans qui rencontre Julien, un garçon attachant et provocateur qui l'empêche de s'épanouir, « Cigare au miel » plonge dans la vie des immigrés, confrontés à cohabiter dans une société qui a ses propres « codes » sociaux et religieux. Ouverte le 23 août dernier, la 2ème édition du Festival international du film

d'Amman a mis en compétition des films issus de plusieurs pays comme l'Egypte, l'Inde ou encore le Liban. En plus des projections, un programme d'activités en rapport avec l'industrie cinématographique a été au menu de cette édition. Organisé depuis 2020, le Festival international du film d'Amman vise à développer et à promouvoir un cinéma arabe en soutenant les créateurs dans le 7e art. R. C.

L'EXPRESSDZ
L'INFO EN UN CLIC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE OULED YAICH
COMMUNE DE OULED YAICH
N° d'identification fiscale :0907659508000

AVIS DU CORRECTION

Conformément au décret présidentiel 15/247 de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publique et des délégations de service public.

- Suite à l'avis d'appel d'offre avec exigence de capacité minimale paru en date du 30/08/2021 dans les quotidiens nationaux **صدى الشرق** + expression +bomop , concernant l' projet suivant :

Réalisation Des terrains de proximité en gazons synthétique a la cite 1240 et a la cite 160 logements ouled yaich

- le président de l'assemble populaire de la commune de ouled yaich; informe les soumissionnaires la correction de d intitulé comme suit ;

Changement d intitulé

Aménagement Des terrains de proximité en gazons synthétique a la cite 1240 et a la cite 160 logements ouled yaich

L'EXPRESS DU 05/09/2021

ANEP : N° 2116015640

SAHEL

Voici pourquoi la France tient à garder ses soldats dans la région

L'EXPRESS
QUOTIDIEN NATIONAL // LUNDI 1^{er} MARS 2020 // N°01 // PRIX 20 DA

LA FRANCE RECONNAIT SES CRIMES

Macron : «Boumendjel a été assassiné»

Le président français, Emmanuel Macron, a reconnu "au nom de la France" que l'avocat et dirigeant politique du nationalisme algérien, Ali Boumendjel "a été torturé, puis assassiné" par l'armée coloniale pendant la Guerre de libération nationale, a annoncé la présidence française.

LUTTE ANTITERRORISTE
Un attentat à la bombe déjoué par l'armée à Alger
Un attentat terroriste a été déjoué par les services de renseignement de l'armée mardi 2 mars 2021. Le groupe terroriste prévoyait de faire exploser une bombe de fabrication artisanale dans la commune des Eucalyptus, à l'Est d'Alger.

SAHARA OCCIDENTAL
L'activiste sahraoui au prix Nobel déplore le silence de l'ONU

Bureau d'accueil : Maison de la presse Kouba Alger
TEL/FAX : 023.70.99.92

À VENDRE

Appartement de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger
Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.
Situé à peine 10 minutes de l'aéroport international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse
Appartement situé au 1er étage et complètement refait
Climatisation, téléphone et internet disponible. Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles

Tel: 0770829271

L'EXPRESSDZ
L'INFO EN UN CLIC

L'EXPRESSDZ

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement

- 1- Celui qui assure la défense d'un accusé.
- 2- Elle poursuit ses études.
- 3- Sensation de lassitude causée par l'effort.
- 4- Pronom personnel masculin - Elles coulent sur la joue.
- 5- Fils du frère ou de la sœur - Recueil plaisant.
- 6- Vieille colère - Particule pour renforcer le oui - Symbole du césium.
- 7- Habitudes anciennes - Talus de protection pour les plantes.
- 8- Des mille-pattes - Monnaie danoise.
- 9- S'agiter par des mouvements vifs et courts.

Verticalement

- 1- Fixé de manière qu'on ne devra plus y revenir.
- 2- Disposer à plat - Ville de Mésopotamie.
- 3- Tonneau - Qui manque d'énergie.
- 4- L'écharpe lui va bien - Manche au tennis.
- 5- Qui agit de manière sottise - Marque la condition.
- 6- Comme un gendarme - Algérie Actualité.
- 7- Filière d'Air Algérie - Manoeuvre frauduleuse destinée à tromper.
- 8- Autre nom du do - De nouveau.
- 9- Répéter inlassablement.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Pénitencière
Penitenciaire
Pénitantière
Pénitenciaire

Remarquer
Remorquer
Remorker
Rémorquer

Torrero
Torero
Torero
Toréro

Ittinérant
Itinerant
Itinérant
Itinérant

Les mots fléchés

VOL PRÈS DU SOL VASTE PAYSAGE	CANAPÉ NARINE D'ANIMAL	MOYEN DE TRANSPORT ATTAQUE AÉRIENNE	DIEU ÉGYPTIEN OUTIL DE REPORTER	IRRITÉES	PASSAGE EN MONTAGNE AGIT FINEMENT	PARTIE D'UN TRAJET
				BIEN EN CHAIR APPOSA SON NOM		
CHASSE EN AFRIQUE DÉTERMINAI LE POIDS				ARBRE PROCHE DE L'EAU LAVÉE		
			OUTILS DE LAVAGE PROVENU			FEMMES
POUR MOI SERPENTS		CHEF D'ENTRE-PRISE MINA				
			CARILLONNE RENOMMÉ			PARESSEUX STUPIDES
ÔTAIS LA VIE DO				MAISON DE JEUX POISSON ROUGE		
	ELLE TOMBE DES NUDES APRÈS BIS			DÉBORDEMENTS DES EAUX	GRADE AU JUDO OISEAU	
TABLE DE BOUCHER ENZYME			N'EST PAS À LA HAUTEUR ABER			DE VIVE VOIX
		AUROCHS EUT LE CRAN DE		VILLE DU BRÉSIL MÉRITES		GUETTÉE
À MOI	DEVENU ROUGEÂTRE CONSTERNÉ			COLLECTER L'ARGENT TRANSPORT D'ANTAN		
	SCULPTURE CHÈRES				PROTECTRICE DES BÊTES ALGÉRIE ACTUALITÉ	
EMPEUR RUSSE RETRANCHA			COUPA LA BARBE SCIENCE ÉCOURTÉE			C'EST LUI BRUIT DE COUP
		SEMBLABLE DÉFRAÎCHIS			SALUT ROMAIN DESCENTE DE TORRENT	FORT
NOMMÉ RAPIDE- MENT			PRINCE ARABE CLASSEMENT		SERVICE À REFAIRE BAVARDE	
				FRAPPA LADY DISPARUE		IMAGE OPAQUE
CRIER TEL UN CERF IL VOIT TOUT EN NOIR			PRÉCISE			
						FÉMUR

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Jeu de casino

- | | | |
|-----------|-----------|----------|
| ALUETTE | ECHIQUEUR | RAMPEAU |
| ATOUT | FARINET | RECOUPER |
| BACCARA | FILOUTER | RENONCE |
| BASSETTE | GARDE | RETOURNE |
| BASTE | HASARD | REVANCHE |
| BATAILLE | HOCA | REVERSI |
| BELOTE | HOMBRE | REVERSI |
| BESIGUE | JOUEUR | ROB |
| BIRIBI | LEVÉE | ROQUER |
| BISEAUTER | LOTÉRIE | SEPT |
| BOSTON | LOTO | SEQUENCE |
| BRELAN | LUDIQUÉ | SIX |
| BRIDGE | MAH-JONG | SIXAIN |
| CACHETTE | MANILLE | SPADILLE |
| CALEMBOUR | MANILLON | TIR |
| CANASTA | MORT | TIRER |
| CARTES | NEUF | TOTON |
| CAVALIER | PAMPHILE | TRICHER |
| CROUPIER | PAROLI | TRICHEUR |
| DECAVE | PION | TRICTRAC |
| DECAVER | PIPERIE | TRIOMPHE |
| DEUX | PIQUET | TRIPOT |
| DOMINO | POKER | VA-TOUT |
| ECHÉCS | PRISE | VOLE |

L	O	T	E	R	I	E	B	N	E	M	R	P	I	O	N	E	U	F	F
R	E	U	Q	O	R	O	A	T	A	U	M	A	H	J	O	N	G	I	E
S	E	P	T	B	S	L	T	N	O	P	E	U	Q	I	D	U	L	T	M
T	R	O	M	T	E	E	I	B	F	A	R	I	N	E	T	O	T	A	T
E	R	O	O	R	H	L	M	B	O	R	E	K	O	P	U	E	N	O	B
B	H	N	B	C	L	E	R	I	T	O	T	O	N	T	U	I	P	I	I
E	A	C	A	O	L	X	I	S	O	L	O	B	E	L	L	I	R	S	S
E	N	C	N	A	C	A	V	A	L	I	E	R	A	L	R	I	I	R	E
T	C	R	C	A	C	A	R	T	C	I	R	T	E	T	B	U	S	E	A
G	U	H	U	A	V	R	E	C	O	U	P	E	R	I	A	L	E	V	U
A	R	O	E	O	R	E	B	A	N	B	I	S	L	I	P	I	E	E	T
R	E	A	T	C	T	A	R	R	I	A	Q	A	P	I	O	U	L	R	E
D	H	T	I	A	S	E	E	T	A	S	U	C	T	A	H	M	O	L	R
E	C	O	R	S	V	I	R	E	X	T	E	O	T	A	D	P	P	R	E
C	I	U	E	E	U	I	C	S	I	E	T	H	S	E	E	I	M	H	C
A	R	T	R	Q	C	N	A	T	S	A	N	A	C	T	P	X	L	A	E
V	T	S	I	H	O	J	O	U	E	U	R	A	O	E	U	E	E	L	P
E	I	H	E	N	O	N	I	M	O	D	V	L	R	E	V	O	L	E	E
S	C	U	E	B	E	S	I	G	U	E	E	I	D	E	G	D	I	R	B
E	R	R	A	M	P	E	A	U	R	B	E	S	E	Q	U	E	N	C	E

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

- 1- DETENU - ALIGNÉ - MAFIOSI - NAIT - JOB - ACCOSTE - CAGIBI - OUT - ARTISANAL - OHE - AINES - NONNE - STE - SEISME - RE - IRA - EN - BOCAL - JEEPS - SA - NOUE - SPORTIF - ULM - VE - ELARGIS - TE - PALI - URNES - ARC - TRIE - RAPT - ECLAIR - ORMES - AURAI - AISEES - VOIRE - FARDEE - SECTE - ESSAIES.

VERTICALEMENT

- 1- DEMOCRATIE - EPREUVE - TABATIÈRES - ACCROC - NEF - GIN - APPEL - LAIT - NIAISES - SOLITAIRE - DUO - BASEE - RA - RI - SAIN - INSTRUIRA - LAIC - ANS - AIGRE - IFS - COLOMB - FIN - OSAS - MINOU - NEON - SERRERA - GASTON - COU - SAMEDI - UNIT - HERAULT - PESEE - ETETE - ELEMENTS - ES.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- 1- CARAVANIER. 2- ANIMALIERE. 3- RATE - TER. 4- ALERTE. 5- CO - ETRIERS. 6- TGV - CELEES. 7- EUES - SO. 8- RENIE - TIR. 9- EST - TASSER.

VERTICALEMENT

- 1- CARACTÈRE. 2- ANALOGUES. 3- RITE - VENT. 4- AMÈRE - SI. 5- VA - TTC - ET. 6- ALTERES. 7- NEE - ILOTS. 8- NI - OREPPE.

4x4

Lancette - Ronfleur
Vacillement - Gosier

BIFFE-TOUT : LEGAL

ANNONCES

IMMOBILIER VENTE

● Cabinet de gestion immobilière met en location un duplex bien fini, luxueusement meublé et bien situé avec une belle vue dégagée, étage 5 et 6ème. en toutes commodités ; eau, électricité, gaz, chauffage central. sis au centre ville, tizi ouzou.

prix : 50 000 da/mois. accepte longue durée (01 année).

pour toutes autres informations complémentaires, veuillez nous contacter aux coordonnées citées ci-dessous:

Tél fixe : 026 20 92 42

Tél mob : 0560 93 33 14

● Cabinet de gestion immobilière met en vente un logement de type f3 bien fini, surface 87 m² environ situé au 2ème étage. bâtisse très bien finie, avec 02 façades et en toutes commodités, acté et accepte un crédit bancaire. sis à lot bouzar, tizi ouzou.

prix : 840 u négociable.

pour toutes autres informations complémentaires, veuillez nous contacter aux coordonnées citées ci-dessous:

Tél fixe : 026 20 92 42

Tél mob : 0560 93 33 13/14

● Cente une carcasse khaissia hai salam 200 m2 bâtie sur 168 m2 r+1 possibilité r+3 deux garages dardine façades de 12 mètres l'eau gaz vrd électricité acte décision la cadastre et passer au 2015

Le prix : 3 milliard négociable

Tél fixe : 07 72 96 4093

● vente des terrain caractere promotionnel industriel agricole partenariat habitation résidentiel

Tél fixe : 023 94 91 40

Tél mob : 0795 78 66 93

● agence immo loue villa haouche chaouch el achour convient pour habitation, bureau, centre de remise en forme, spa ou autre.

Tél fixe : 0771 38 73 65

● Vente ou partenariat terrain. caractère agricole lieu boumerdes sidi belabess bouira tlemcen tiziouzou temouchent bejaia blida.

Tél fixe : 0795 78 66 93

IMMOBILIER LOCATION

● Particulier à particulier loue studio toutes commodités, libre de suite, meublé climatisé, interphone, à boumerdes au 1er niveau de villa proche de liap et inh. constitué d'1 pièce avec chambre à coucher, 1 cuisine avec réfrigérateur et cuisinière, 1 salle de bain, 1 hall avec 1 table et 4 chaises et 1 balcon. convient à un couple marié sans enfants. 30000 da par mois (3 mois d'avance) curieux, intermédiaires, célibataires : s'abstenir.

Tél fixe : 0552 02 32 36

● Agence immo loue un appartement f3 résidence les pins ouled fayet bien situé avec toutes commodités / cuisine équipée / chauffage central / climatisation / parking sous sol / espace vert / ...etc / prix : 100 000 da



Tél fixe : 0662 86 06 96

● Studio + salle de bain + petite cour + 1 700 000 centimes par mois et 20 400 000 centimes par an.

Tél fixe : 0553 45 17 65

● Agence immo loue baba hassan très bien situé, sur le boulevard 03 niveaux, composé de trois f4, libre de suite.

Tél fixe : 0771 38 73 65

● Agence immo loue un appartement f3 à cheraga en plein centre ville bien situé convient habitation où bureaux.

Tél fixe : 0662 86 06 96

● Agence immo loue niveau villa f4 boudjemaa tamime, draria, libre de suite.

Tél fixe : 0771 38 73 65

OFFRES D'EMPLOI

● Nous cherchons une fille qui sera chargée de la facturation et du suivi de la comptabilité avec nos sociétés informatiques / informaticienne description missions :

- monter, installer et mettre en service les nouveaux matériels informatiques
- former les utilisateurs
- intervenir en assistance et réparation
- ordonnancer le déroulement des travaux
- réaliser les archivages et les sauvegardes des données
- suivre et mettre à jour l'information technique, économique et réglementaire
- diagnostiquer les défaillances et proposer des solutions d'amélioration
- suivre l'état des stocks.

Tél fixe : 06 57 84 93

● Nous sommes une société 100% tunisienne et maintenant ouverte en algérie.

si vous êtes intéressé pour faire un complément de salaire avec une possibilité de dépasser 60 000 dz par mois.

pour les étudiants est aussi possible de faire un salaire.

Tél fixe : 0553 21 83 26

● Nous sommes un laboratoire d'analyse spécialisé dans les décapages de billet de banque tel que euro dollar dinar etc..... quelque soit ça couleur (noir - vert etc..)

Tél fixe : 0554 26 01 89

INFORMATIQUE

● Bienvenue au service officiel labo du monde, nous mettons à la disposition de nos matériel et produit, un service rapide et efficace dans le nettoyage de billets de banque masquer et crypter dans les couleurs suivantes: noir, vert et rouge notre principale est de faire tout notre possibilité que nos clients soient satisfaits de se d'argent crypte et de relever ceux parmi les clients qui sont: découragés et nous mettons à leur disposition les solutions ci-dessous: machine. produits efficaces et rapide et manuellement. nos principaux clients sont les banques et organisations humanitaires, les clients ayant des fortunes cryptées sont également les bienvenus.

Tél fixe : 0650 79 83 25

● Vends des compteuses de billets ayant une fiabilité incomparable et un rapport qualité/prix très avantageux, homologuées par la poste d'algérie elles détectent les faux billets par u.v et m.g

Prix : premier modèle (la blanche) 16000 da h.t , deuxième modèle (la noire) 25000 da h.t, 3ème modèle (la grise) 30000 da h.t

- Garantie 12 mois, - possibilité de vente avec facture, - vente en gros et en détail.

- Livraison sur tout le territoire national avec paiement à la réception

Tél fixe : 0770 91 23 53

● Spéciale promotion au laboratoire france dubois.

Laboratoire france dubois exerce ses fonctions dans le cadre de décapage des billets de banque masqué de multiple couleur noir, vert, rouge, jaune et de devise internationale et nationale euro, dollar, dinar algérien, dirham.

AUTO - MOTO

● Toyota 4x4 très propre et très solide

Marque : Toyota

Modèle : Rav 4

Année : 2013

Kilométrage : 207000

Carburant : Diesel

Puissance : 13 chevaux

Tél fixe : 0559 78 62 46

● Vends fiesta titanium en très bon état, année 2012, la tole et le moteur en parfait état de marche.

Marque : Ford

Modèle : Fiesta

Année : 2012

Kilométrage : 250 000

Carburant : Essence

Tél fixe : 0776 53 29 11

● Venez nous rencontrer et découvrir nos aubaines chez le concessionnaire rivière-du-loup honda. voyez ce superbe véhicule honda civic 2018 usagé près de rivière-du-loup. inspecté et certifié par nos techniciens d'expérience, ce véhicule noir indique 33036 km au compteur. Il s'agit d'un véhicule de type n/d, avec 4 portes, une transmission automatique et une traction avant (fwd).

Marque : Honda

Modèle : Cr_v

Année : 2018

Kilométrage : 33036

Carburant : Essence

Puissance : 11-13 chevaux

Tél fixe : 0552 12 50 67

● Belle voiture zoty nomad

Marque : Volvo

Modèle : Xc60

Année : 2007

Kilométrage : 270000

Carburant : Essence

Tél fixe : 0778 60 09 41

● Vends Kia Picanto Brazilia

Marque : Kia

Modèle : Picanto

Année : 2014

Kilométrage : 171000

Carburant : Essence

Puissance : 05-07 chevaux

Tél fixe : 0778 49 94 64

● Belle moto peugeot fox manque couvercle de carter

Marque : Peugeot

Tél fixe : 0778 88 64 08

● Cityline toute option sauf toit et ciere boite automatique

Marque : Kia

Modèle : Sportage

Année : 2019

Kilométrage : 44500

Carburant : Diesel

À VENDRE

APPARTEMENT de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger
Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.
Situé à peine 10 minutes de l'aéroport international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse Appartement situé au 1er étage et complètement refait
Climatisation, téléphone et internet disponible
Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles

Tel: 0770829271

Quotidien L'express Edité par la SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Administration et publicité: 023.70.99.92

Directeur de la publication **ZAHIR MEHDAOUI**
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email: redaction@express-dz.com / Site Web: www.lexpressquotidien.dz
TEL: 023.70.99.92

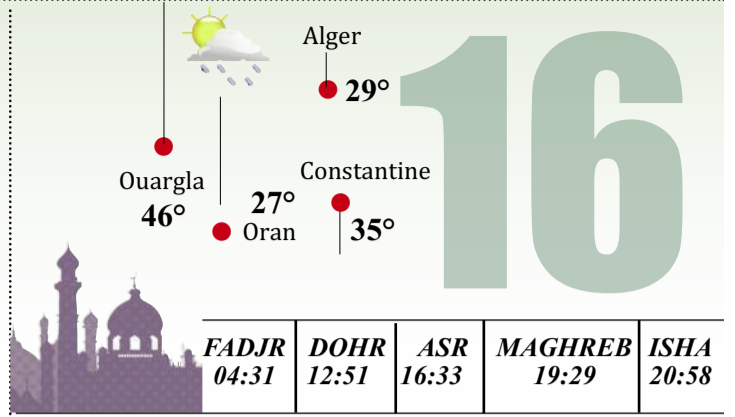
Directeur de l'administration et des finances **Nourine Brahmi**
Tel/FAX: 023.70.99.92
Impression
SIA Alger Bab Ezzouar

Publicité
Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de la Publicité (ANEP)
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

CORONAVIRUS : 351 NOUVEAUX CAS, 285 GUÉRISONS ET 26 DÉCÈS

Trois cent cinquante-et-un (351) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 285 guérisons et 26 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 197.659 dont 351 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 5.399 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 134.675 cas. Par ailleurs, 44 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 2021 // N°129 // PRIX 20 DA

ABDELMADJID HADDAR, ARTISTE PEINTRE

Une technique novatrice qui promet

Abdelmadjid Haddar est un artiste peintre né en 1970 à Aït Bouadda. Dès son jeune âge il s'est découvert une passion pour l'art et la peinture, et à l'âge de 13 ans plus exactement en 1983, l'occasion lui a été donnée d'exposer ses premières créations, et c'est alors qu'il a compris le vrai sens des mots art et artiste et qu'il lui fallait intégrer une école.

C'est ainsi que de non-assistance et d'accompagnement pour intégrer l'École des beaux-arts, l'abandon l'a fait entrer en hibernation. Ceci jusqu'en 2015, réveillé et bien déterminé à trouver son chemin dans l'art et la création il s'est remis dans le vif du sujet, ce qui lui a permis de participer en Algérie à plusieurs événements culturels autour de l'identité berbère, un tissu mémoriel et culturel dans lequel il est impliqué et y a été invité d'honneur. Ce qui lui fera vite escalader les échelons, puisque le 23 et 24 juin 2017, il a été amené à participer à l'exposition Art Pluriel à la mairie de Chaussin dans le département du Jura en France, où il a exposé son œuvre "Tissage femme kabyle" en soutien à l'association Femmes debout. Il a aussi été invité au Carrousel du Louvre de Paris du 20 au 22 octobre 2017 pour exposer ses créations. Utilisant un concept novateur qui consiste à peindre uniquement avec un couteau en utilisant des couleurs extraites de pierres naturelles et composant des effets, des volumes et des perspectives en 3D. C'est ainsi qu'il a été sollicité par Alexandre Gurita directeur l'ENDA de Paris pour un diplôme national de



recherche et perfectionnement en arts (DNRPA). Ceci en sa qualité de porteur de données nouvelles d'un art novateur et d'une technique méconnue qui n'a jamais été maîtrisée dans toute son histoire. Ainsi Abdelmadjid Haddar a pu rapidement intégrer la scène internationale artistique y compris au niveau de l'AIAP et l'UNESCO. Sollicité par nos soins, au sujet de son art et sa profession de peintre, il nous a précisé qu'il est peintre dans un art novateur fait de couleurs de pierres extraites de la poudre des pierres naturelles. Sa méthode ? Ou le procédé méthodique dans son travail, « il restera un secret pour la sauvegarde de la technique qui porte et justifie ma signature », nous a-t-il déclaré. « Laquelle, technique qui m'a permis vite et sans conditions préalables d'aller vers toutes ces institutions internationale des arts et des ONG, c'est des exemplaires de mes créations qui m'ont propulsé vers le haut...puisqu'elles m'ont servi de preuve pour mes admissions comme membre dans plusieurs organisations », a-t-il ajouté. « Autrement dit je ne peux intégrer ni la fondation Taylor qui exige comme première condition la signature de deux

parrains pour ce faire, ni encore le CNAP-AIAP et l'UNESCO en Belgique, qui exige comme première condition d'être résidé en Belgique et des études supérieures en arts que je n'ai pas, or que l'adhésion n'est pas acceptable pour les cas autodidactes », nous a-t-il appris à priori.

« OÙ SONT LES DROITS DE L'ARTISTE CONSACRÉS MONDIALEMENT » ?

Pour ce qui est de l'avenir Abdelmadjid concédera en premier que « le chemin de l'art est un chemin très long et sans fin ». Ceci, en attendant, le vote prochain en octobre 2021, pour sa candidature comme membre du conseil d'administration de la société ADAGP, « qui me permettra en cas d'intégration, d'imposer officiellement mes idées sur le sujet de la promotion de l'art et la liberté de création ». « Notamment celles qui sont inscrites sans condition préalable dans les différentes chartes des droits humains et dans la convention universelle relative à la condition des artistes inscrite par l'UNESCO en 1980...Dans laquelle tous les pays membres soulignent l'importance d'une part et la reconnaissance de l'autre part de la défense de l'artiste, par la mise en œuvre toutes de dispositions permettant à l'artiste de vivre de son art mais avant tout de faire vivre son art. Spécialement son article qui résulte de veiller à ce que l'artiste bénéficié des droits et de la protection prévue par la législation internationale et nationale relatives aux droits de l'homme », a expliqué notre interlocuteur.

Khaled Haddag

DJEZZY ANNONCE UNE HAUSSE DE SON RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AU 2E TRIMESTRE 2021

Djezzy annonce les résultats d'exploitation pour le 2e trimestre 2021 qui voit tous les indicateurs au vert : chiffres d'affaires et revenus data ; EBITDA et investissements ; couverture 4G et base de clients. L'entreprise renforce sa performance organique sur tous les fronts et confirme ainsi l'efficacité du modèle opérationnel centré sur la numérisation adopté depuis 2017. Djezzy a réalisé au 2e trimestre 2021 un chiffre d'affaires de 21,8 milliards de dinars, en augmentation de 5,9% par rapport à la même période en 2020. Ceci en dépit d'un contexte marqué par la poursuite de la crise sanitaire et d'un environnement concurrentiel difficile. Grâce à une stratégie commerciale segmentée, Djezzy a renforcé son offre digitale en direction des jeunes tout en poursuivant le développement du contenu de l'application DjezzyApp. Djezzy a fortement investi au cours du premier semestre 2021 avec 6,7 milliards de dinars, une augmentation de 40% par rapport à la même période de l'année antérieure. Ceci dans le but d'améliorer la performance du réseau 3G/4G, d'étendre la couverture 4G et de répondre aux besoins de plus en plus importants des clients en termes de la qualité de service et de la connectivité internet. Dans ce cadre, Djezzy a réalisé une première en Algérie avec la mise en service en juin dernier de son Network Operating Center afin

de superviser le fonctionnement du réseau sur l'ensemble du territoire national 24h/24 et 7j/7 et de veiller sur la qualité de ses services. A la fin du 2e trimestre, Djezzy comptabilisait 13,9 millions de clients dont 9,3 millions de clients data (+2,9% en termes de croissance). Avec 9,0 milliards de dinars, les revenus data ont poursuivi leur courbe ascendante enregistrant une hausse annuelle de 13,5%. Ceci en raison d'une forte augmentation de la consommation data unitaire, laquelle est passée de 4,9 Go/client l'an dernier à 6,1 Go/client cette année, soit une croissance de 24%. Plus de 6,3 millions d'abonnés 4G (+21%) ont été également recensés alors que le nombre d'utilisateurs de smartphones 4G a, pour sa part, augmenté de 19% (à 7,2 millions) par rapport à la même période en 2020. L'EBITDA s'est établie à 9,4 milliards de dinars au deuxième trimestre, une hausse de 15,0% par rapport à la même période en 2020. Ceci est essentiellement attribué à la hausse des revenus. La marge d'EBITDA de 43,5% reflète, quant à elle, la solidité opérationnelle de la société et démontre une croissance des revenus saine et constante. A la fin du deuxième trimestre, les services 4G couvraient 46 wilayas et plus de 62 % de la population du pays, tandis que le réseau 3G couvrait les 48 wilayas et plus de 84 % de la population.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الصحة

من 04 إلى 11
سبتمبر

الأُسبوع الوطني
للتلقيح ضد كوفيد 19

بالتلقيح تستمر الحياة

بث مباشر عبر كل القنوات ومنصات الواب

سوتلغاز
الراعي الرسمي
مؤسسة مواطنة

المساهمون: ANEP, UNICEF, DP WORLD, W. ALGER, NAFAL, DRETT, mobilis, UNICEF

http://www.sante.gov.dz/ @sante_gouv_dz SanteDza

05-09-2021 ANEP - GR - 0063